

DN MADE

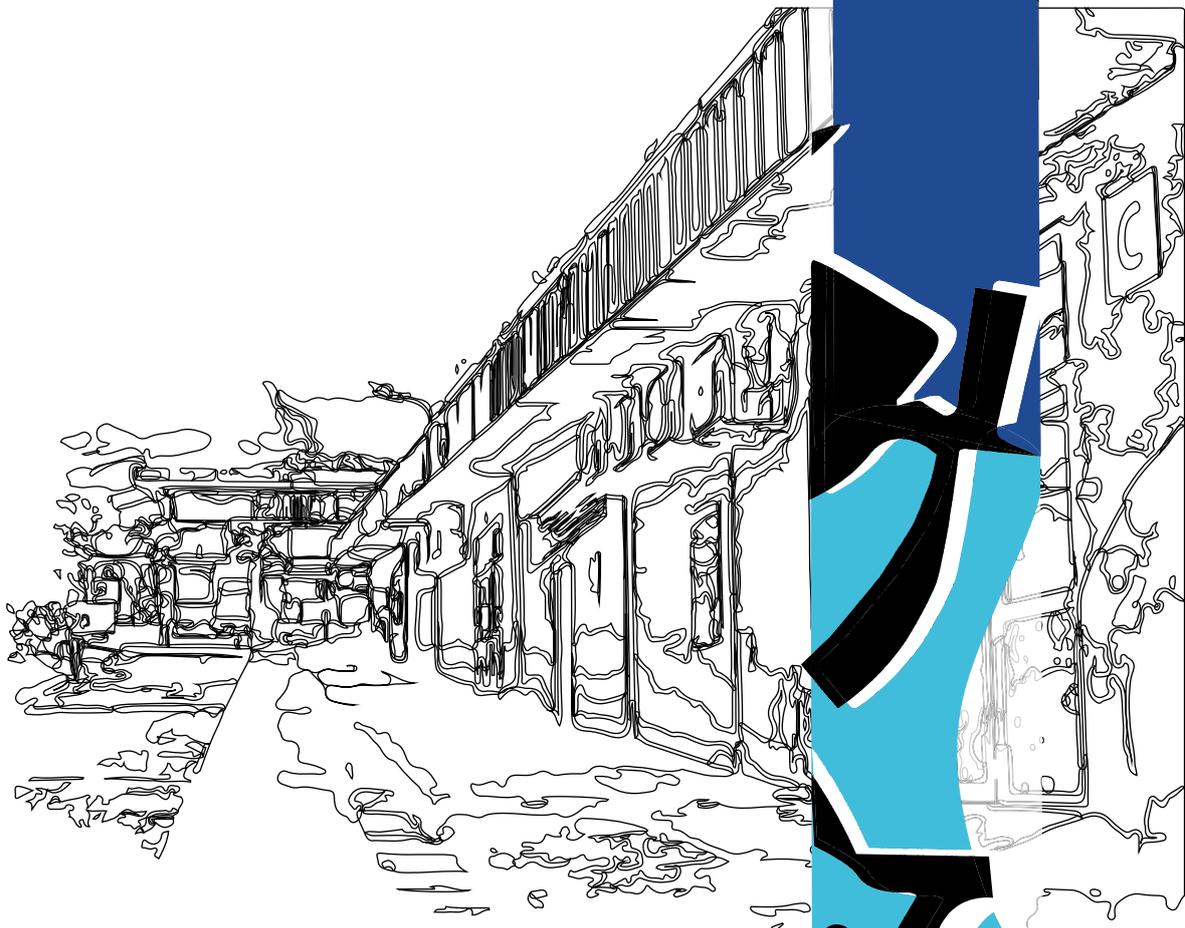
MENTION / MAJEURE

ESPACE

PARCOURS

ESPACES PÉRENNES ESPACES ÉPHÉMÈRES

FORMATION SÉLECTIVE



LPO VICTOR ANICET

LYCÉE POLYVALENT DU NUMÉRIQUE
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS
DE MARTINIQUE



NOM :

PRÉNOM :

PROMOTION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :



OBJECTIF ET CONCEPTION DU LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Le LPO Victor Anicet a lancé le projet de «création du livret de l'étudiant» en début d'année 2020. Ce projet a été proposé aux étudiants de première année de DN MADe graphisme. Ce support ayant pour but d'aider les étudiants à comprendre les attendus et objectifs de leur formation.

Avant d'aboutir à ce résultat, nous avons élaboré une démarche de création. Il s'agit de faire des recherches sur notre commanditaire, sur les objectifs de ce projet ainsi que sur les différentes cibles afin de réaliser un document adapté. L'une de nos contraintes principales était de proposer un livret simple et en totale cohérence avec l'identité de notre établissement.

UNIVERS CHROMATIQUE DU LIVRET

DNMADE ESPACE



_Symbolique couleur :

Le bleu (et ses nuances) est une couleur étroitement liée au rêve, à la sagesse et à la sérénité. En effet, elle est omniprésente autour de nous. On l'associe souvent à la fraîcheur et à la vérité.



_Rapport avec la filière :

Le bleu est la couleur représentant la ville de St-pierre, la ville est un espace à aménager.



DNMADE GRAPHISME



_Symbolique couleur :

C'est une couleur tonifiante et piquante qui insuffle partout où elle passe une dose de bonne humeur. On l'associe souvent à la créativité, la communication, l'optimisme et l'ouverture d'esprit.



_Rapport avec la filière :

L'orange est la couleur de la communication. Elle est la complémentaire du bleu utilisé pour la filière espace.



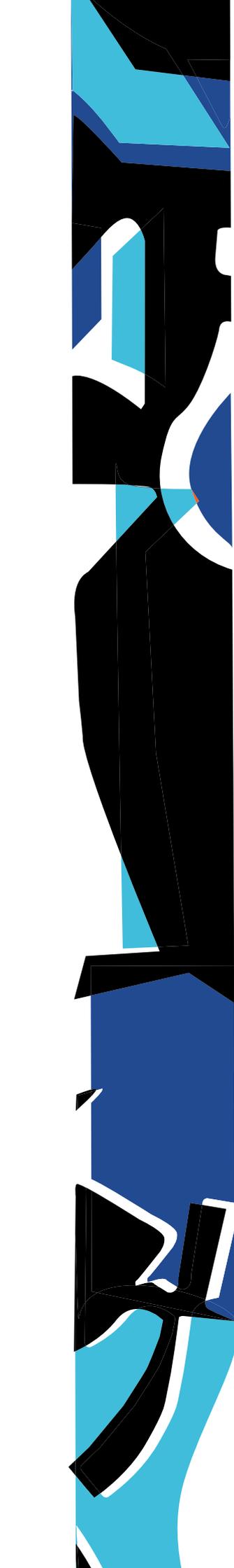
Conception graphique et mise en page

Anthony AGAT & Chloé PALCY

1ère année DNMADe Graphisme, 2019-2020

Encadrée par

Prisca SOLITUDE, professeur de design de communication (UX/UI)



SOMMAIRE

_ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 7

HISTOIRE DU LYCÉE / L'ARTISTE VICTOR ANICET / 8/9
INFORMATIONS PRATIQUES / 10-12
ORGANIGRAMME DU LPO VICTOR ANICET 13

_ PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE 15

DIPLÔME / OBJECTIFS / 16
SECTEURS D'ACTIVITÉ / 17
ATTENDUS / RECRUTEMENT 18-19

_ LE PARCOURS 21

LE PARCOURS / 22
STAGE / 23
L'AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS 24

_ PRINCIPE DE L'ÉVALUATION 25

CONTRÔLE CONTINU & ASSIDUITÉ / 26-27
LES ÉVALUATIONS / 28-29
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT / 30-31
RÉSULTATS, RATTRAPAGE, PASSAGE 32-33

_ CAHIER DE L'ÉTUDIANT 34

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES / 36-41
ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX / 42-55
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS / 56-61
PROFESSIONNALISATION / 64-68
MÉMOIRE / PROJET / 62/63
STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL / 69-70
LEXIQUE / NOTES 71/73

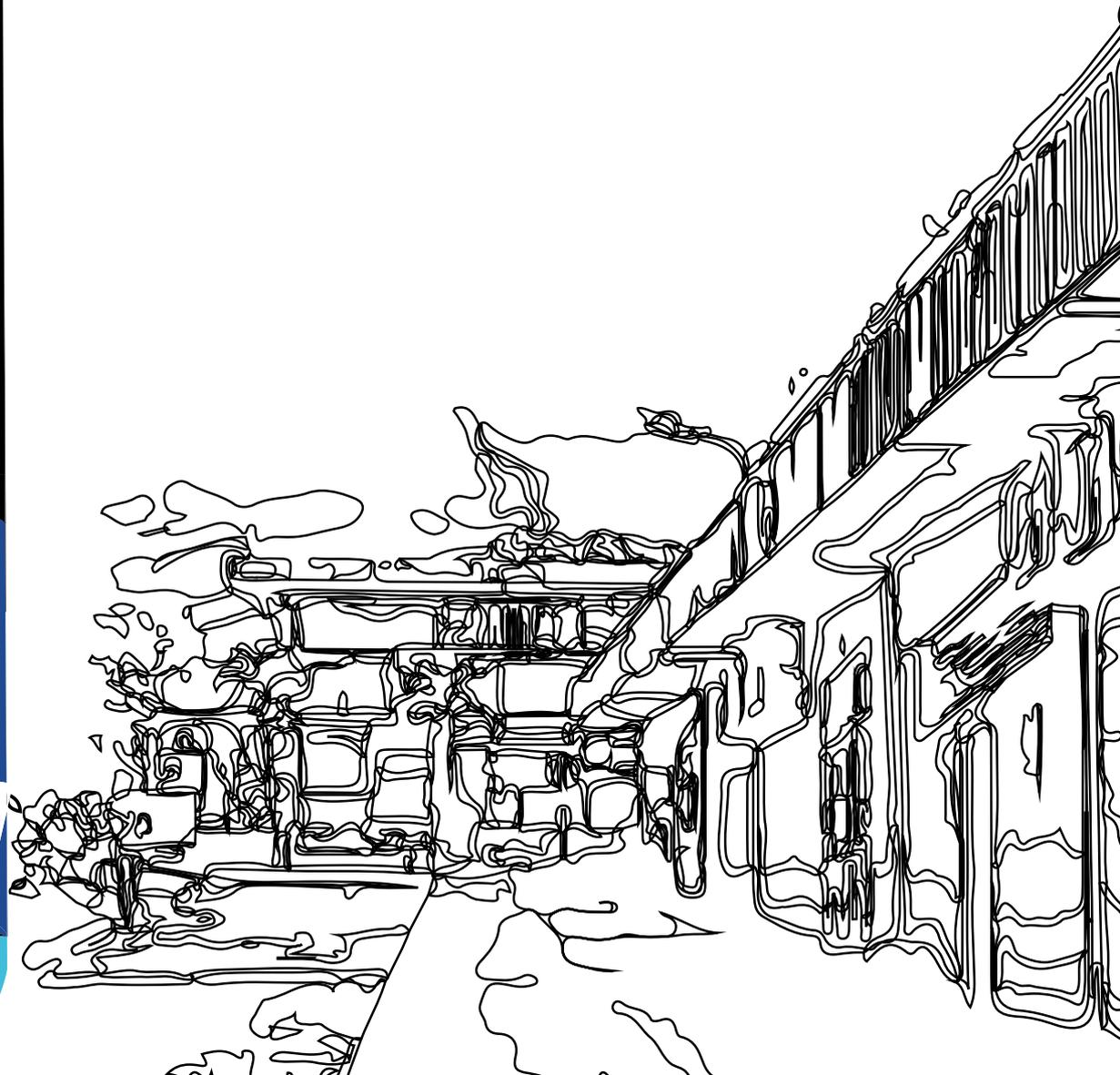
_ NOUS CONTACTER 82

ADRESSE / HEURES D'OUVERTURES / 82
POSTULER / 82
RÉSEAUX SOCIAUX 82



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- HISTOIRE DU LYCÉE / VICTOR ANICET
- INFORMATIONS PRATIQUES
- ORGANIGRAMME DULPO





HISTOIRE DU LYCÉE

*Le lycée polyvalent **Victor Anicet** est situé à environ deux kilomètres du bourg de Saint-Pierre, Ville d'Art et d'Histoire, sur la route départementale N°1 qui conduit à Fonds Saint-Denis.*

En 1977 est ouvert un Centre de Formation Professionnel Pour Adultes (CFPPA), le premier de ce type à être créé dans le Nord Caraïbe. L'État en fait l'acquisition en 1980 et cette structure est rénovée en Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP).

En 1984, la loi de décentralisation ayant confié la gestion matérielle des établissements scolaires aux collectivités locales, le L.E.P devient « Lycée Professionnel Régional (LPR) ».

Jusqu'en juin 1999, le LPR Saint-James fait partie de la Zone d'Éducation prioritaire Nord qui regroupe les écoles maternelles, les écoles primaires et les collèges de Saint-Pierre, Morne-Rouge, Carbet et Basse-Pointe.

Le Lycée Saint-James a été requalifié en lycée polyvalent depuis la rentrée 2013 avec l'ouverture de la filière technologique STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués). Cette transformation permet une remontée de l'effectif par une attractivité renouvelée de l'offre de formation.

Le lycée Saint-James est dénommé **lycée polyvalent Victor Anicet en 2018**. L'établissement s'étend sur 26.000 m² soit un peu plus de 2 hectares et demi. C'est donc un lycée sur une surface très étendue. Le lycée ne permet pas la scolarisation d'élèves à mobilité réduite pour le moment.

L'établissement compte un internat externalisé situé à la résidence universitaire de Schoelcher. Cet internat accueille surtout les élèves de la filière STD2A auxquels s'ajoutent des élèves de Bac Pro MARVI, Bac Pro CVPM et CAP SIGNALÉTIQUE.





L'ARTISTE VICTOR ANICET

Céramiste et enseignant en arts plastiques, vit et travaille à la Martinique.

Victor Anicet a reçu une formation initiale de céramiste à l'école des Arts Appliqués de la Martinique, puis poursuivit plus tard une formation aux Arts Appliqués Paris (section céramique).

Brillant et talentueux, il est reconnu comme meilleur élève de sa promotion en 1961. Après l'obtention d'une Attestation de Physique Chimie appliquée à la céramique aux Arts et Métiers de Paris, il effectue de nombreux stages en Europe : d'abord en France, avec des potiers comme Mohy et Lerat, puis en Angleterre et enfin en Allemagne.

Il évoque dans sa peinture le nègre maron, des nègres courages, des nègres rebelles. Il crée des objets qui parlent de la Martinique, de l'histoire des Amérindiens, dont il fit la découverte dans son plus jeune âge auprès du Père Pinchon, initiateur des recherches archéologiques en Martinique.

À ses côtés, il découvrira le monde des Amérindiens en l'aidant à nettoyer des fragments de poterie ensevelis dans la terre rouge du quartier de l'Adoration au Marigot. C'est depuis ce jour qu'est né en lui la vocation d'être potier et céramiste.

En 1984, il crée, avec d'autres artistes, le groupe « Fwomaje », qui effectue des recherches sur l'esthétique caribéenne. Il expose en France et dans les Caraïbes. Avant, il utilisait généralement le noir et le blanc dans sa peinture, mais il utilise aussi la céramique et la sculpture sur bois.

Il réalisa en collaboration avec l'Atelier Simon Marq de Reims les vitraux de la Cathédrale de Saint-Pierre en Martinique qui furent inaugurés le 8 décembre 2008.

Site web de l'artiste Victor Anicet
<https://ladoration.fr/vanicet/biographie-demarche-2/>





INFORMATIONS PRATIQUES

RESSOURCES MATERIELLES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Trois salles dédiées dotées d'un parc informatique iMac et PC d'une soixantaine de machines équipées des logiciels de création et de conception par ordinateur (Suite Adobe).
- Un équipement informatique et numérique (tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteurs, imprimante, traceur, imprimante 3D) est mis à la disposition des enseignants et des étudiants, régulièrement mis à jour.
- Un Centre Ressource spécialisé dans les domaines de la création Art et Design.
- Une matériauthèque
- Un atelier photo
- Une salle d'exposition
- Un atelier maquette
- Un espace de résidence d'artiste et workshops
- Un Espace Numérique de Travail accessible à toute la communauté scolaire permet l'échange entre étudiants et enseignants, la poursuite de la pédagogie via des outils numériques comme Pronote, Pearltrees ou la Classe Virtuelle. Ainsi, le dialogue avec les étudiants n'est jamais rompu quel que soit le lieu.

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 (version consolidée au 20 août 2020) :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la
- rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).





EXISTENCE DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PERMETTANT L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS DIVERSIFIÉS

(élèves en situation de handicap, sportifs de haut niveau, ...).

L'établissement LPO Victor Anicet a d'ores et déjà mise en place un dispositif avec des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) et des AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire Individuel) au sein de l'académie Martinique. Elle permet aux élèves à besoins spécifiques d'être accompagnés par un personnel qualifié durant leur formation.

Des documents adaptés pour l'enseignement (corps de texte agrandi, interlignage aéré, prises en compte des particularités DYS et autistiques) et des aménagements horaires leur sont proposés. Une formation modulaire qui permet d'intégrer le projet comme un fil conducteur du parcours de l'élève et de la pédagogie-action.

PARCOURS MOBILITES

Des partenariats avec la DAREIC, Erasmus + et la CTM sont à l'œuvre pour actionner les leviers de la mobilité, condition nécessaire sur un territoire insulaire.

Des partenariats sont d'ores et déjà envisagé avec deux Universités : l'Universidad Rafael Landívar, Facultad de Arquitectura y Diseño du Guatemala et L'université du Québec à Montréal.





ASSOCIATION ETUDIANTE

L'association étudiante du LPO Victor Anicet se situe au quartier, Saint James, Saint-Pierre 97250, Martinique. Objectifs : entraides et tutorats, organisation de la vie étudiante, sports, culture artistique et design, solidarité et citoyenneté.

LES MOYENS DE REPROGRPHIE

Vous aurez à votre disposition, un nombre de copies déterminé. Chacun d'entre vous aura un code personnel.

LE SERVICE DE RESTAURATION

Le service de restauration vous ouvre ses portes les lundis, mardis, mercredis, jeudis, et vendredis de 11h45 à 13h15 au bâtiment SAH. Il faut obligatoire se procurer une carte de cantine et la recharger auprès du secrétariat de gestion qui vous indiquera les modalités.

DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

www.cllaj-martinique.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

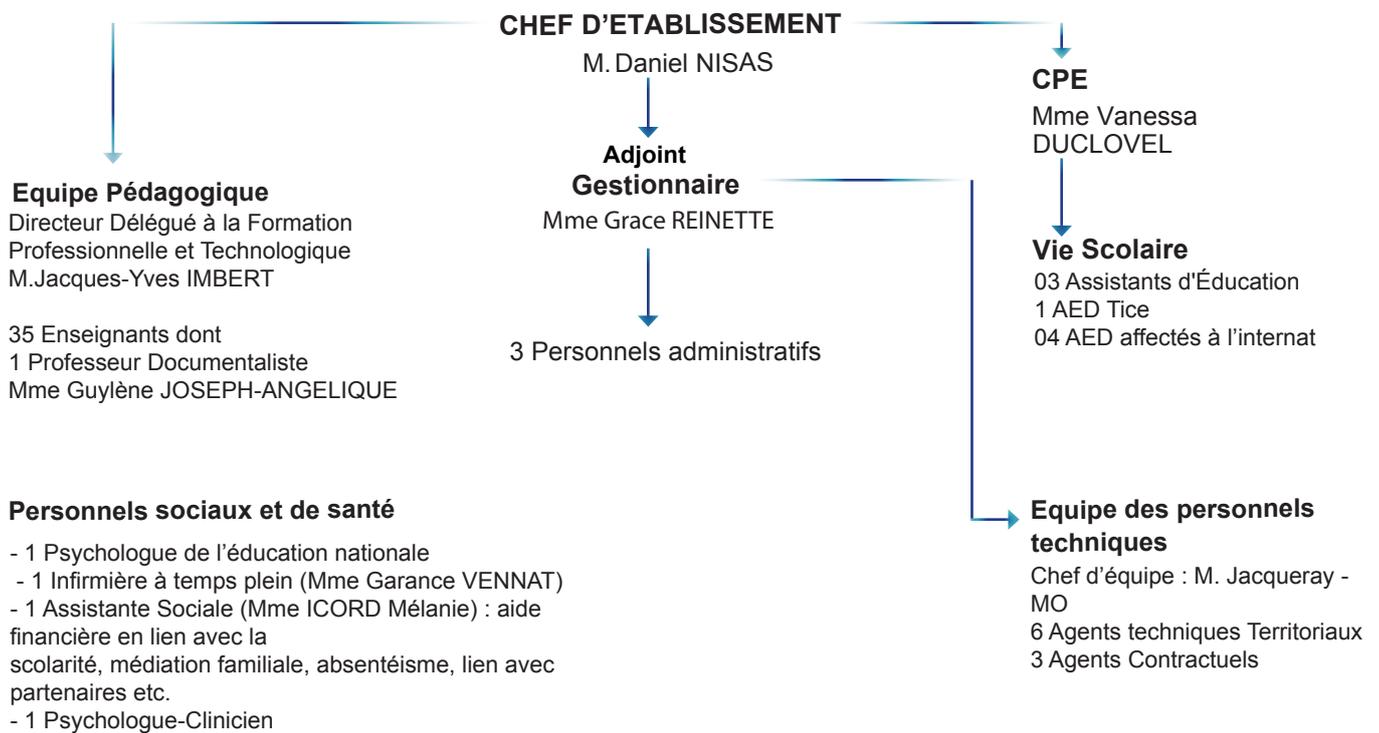
Crous Martinique
Campus universitaire
de SCHOELCHER
B.P. 7208
97275 SCHOELCHER Cedex
Tél : 0596 61 36 73
Fax : 0596 61 91 50
Les horaires d'ouverture
du CROUS au public :
Du Lundi au Vendredi
De 8h à 12h

Espace étudiant CTM
3 rue Henri Lero-Résidence
Pointe Simon 97200
FORT DE FRANCE
Tél. : 0596 30 16 16
etudiants.collectivitedemartinique.mq/





ORGANIGRAMME DU LPO VICTOR ANICET





PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE

- DIPLÔME
- OBJECTIFS
- SECTEURS D'ACTIVITÉ
- ATTENDUS
- RECRUTEMENT





DIPLÔME

Le Diplôme National des Métiers d'Art et du Design repose sur un socle commun d'enseignement des savoirs fondamentaux (cultures, théories) et transversaux (méthodes et outils de création). La formation s'articule autour de la dynamique de projet dont les ateliers de création sont le point de convergence, de mobilisation des savoirs et des compétences en cours d'acquisition. La durée des études est de 3 années. Le diplôme confère le grade de licence.

OBJECTIFS

Espaces pérennes : ce parcours permet de travailler l'espace en articulation avec un contexte existant, sa réalité, ses problématiques. Les champs de l'architecture intérieure, du bâti et du paysage sont traités via leurs dimensions sensibles, programmatiques et durables. Ces réflexions constituent le socle des compétences du professionnel. L'étudiant aborde des manières de transformer les espaces au travers de multiples échelles d'interventions. Une attention particulière est portée à l'expérience sensible du lieu, sa matérialité, sa lumière, ses usages.

Espaces éphémères : ce parcours permet de travailler l'espace comme véhicule de sens et support de récit. Ces projets scénographiques à caractère éphémère interviennent dans différents contextes spatiaux et professionnels : de l'intérieur au paysage, du spectacle vivant à l'événementiel et à l'exposition. L'accent sera mis sur la dimension temporelle des changements de l'espace, sur sa dramaturgie, grâce aux modifications des volumes, des éclairages, des parcours, des cadrages et des perceptions en vue de faire sens. Des collaborations avec la mention graphisme y sont mises en oeuvre.





SECTEURS D'ACTIVITÉ

Architecture intérieure, paysage (naturel et urbain), événementiel, scénographie, spectacle vivant, exposition, muséographie...

DÉBOUCHES ET POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention du diplôme permet une poursuite d'études en master. Les étudiants ayant obtenu leur diplôme conférant le grade de licence auront également la possibilité de prétendre plus facilement à une mobilité internationale et la possibilité de bénéficier selon les cas de passerelles avec les autres formations de ce secteur (universités, écoles, diplômes du ministère de la culture), diverses et complémentaires. Masters professionnels et de recherche en design en paysage ou urbanisme, Écoles nationales supérieures d'architecture, Écoles nationales supérieures de paysage, École nationale supérieure des arts décoratifs, Master MEEF (enseignement).

La formation prépare néanmoins à une insertion professionnelle directe et à un large panel de métiers artistiques tous intégrés dans une démarche design. L'ambition du DN MADE est de former aussi bien des designers intégrés dans des PME/PMI ou en agence, que des créateurs capables de développer leur pratique en tant qu'indépendants ou au sein de structures collectives ou collaboratives.





ATTENDUS

Démontrer un intérêt pour le numérique (actualités, logiciels de création, réseaux sociaux et média) et les nouvelles technologies. Posséder une appétence pour le dessin et les différents modes de représentation. Être ouvert au monde et aux champs de la création.

Démontrer sa détermination et son engagement à accomplir un projet. Avoir l'esprit d'équipe, d'entraide et d'initiative.

S'intéresser aux domaines de la création passée et contemporaine dans leur diversité et complémentarité afin de développer sa curiosité sur le monde et les phénomènes de société. Disposer d'un esprit de synthèse et d'anticipation utile à la démarche de projet par la complémentarité des domaines des humanités, scientifiques, technologiques et des arts. Posséder des compétences en matière d'expression écrite et orale en français et dans une langue étrangère.





MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le DN MADE s'adresse à des bacheliers issus de formations technologiques, générales ou professionnelles et aux élèves issus des diplômes de niveau IV des arts appliqués tels que les brevets des métiers d'art (BMA).

INSCRIPTIONS

Les candidats doivent remplir un dossier sur la plateforme Parcoursup. Des éléments d'appréciation (dossiers de travaux personnels, book, portfolio) pourront être joints à la candidature sur parcoursup. En complément des dossiers, des entretiens d'information et d'orientation en présentiel ou à distance peuvent être mis en place par l'établissement pour des candidatures spécifiques.

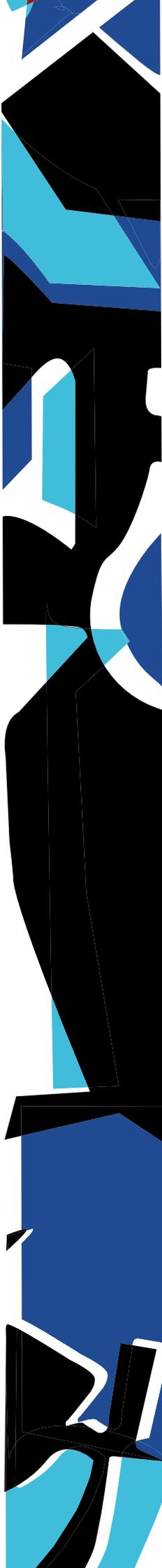
CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VOEUX

Les candidats seront sélectionnés à partir de leur dossier Parcoursup :

- Niveau général du candidat : notes, appréciations et parcours du candidat.
- Lettre de motivation : le candidat devra faire valoir son potentiel et son intérêt pour la formation.
- Dossier de travaux personnels de dix pages maximum, en PDF (dessins, collages, photomontages, typographie, digital painting, character design, rough, vidéos, animations, web design, etc.). Le dossier est exclusivement intégré dans Parcoursup.

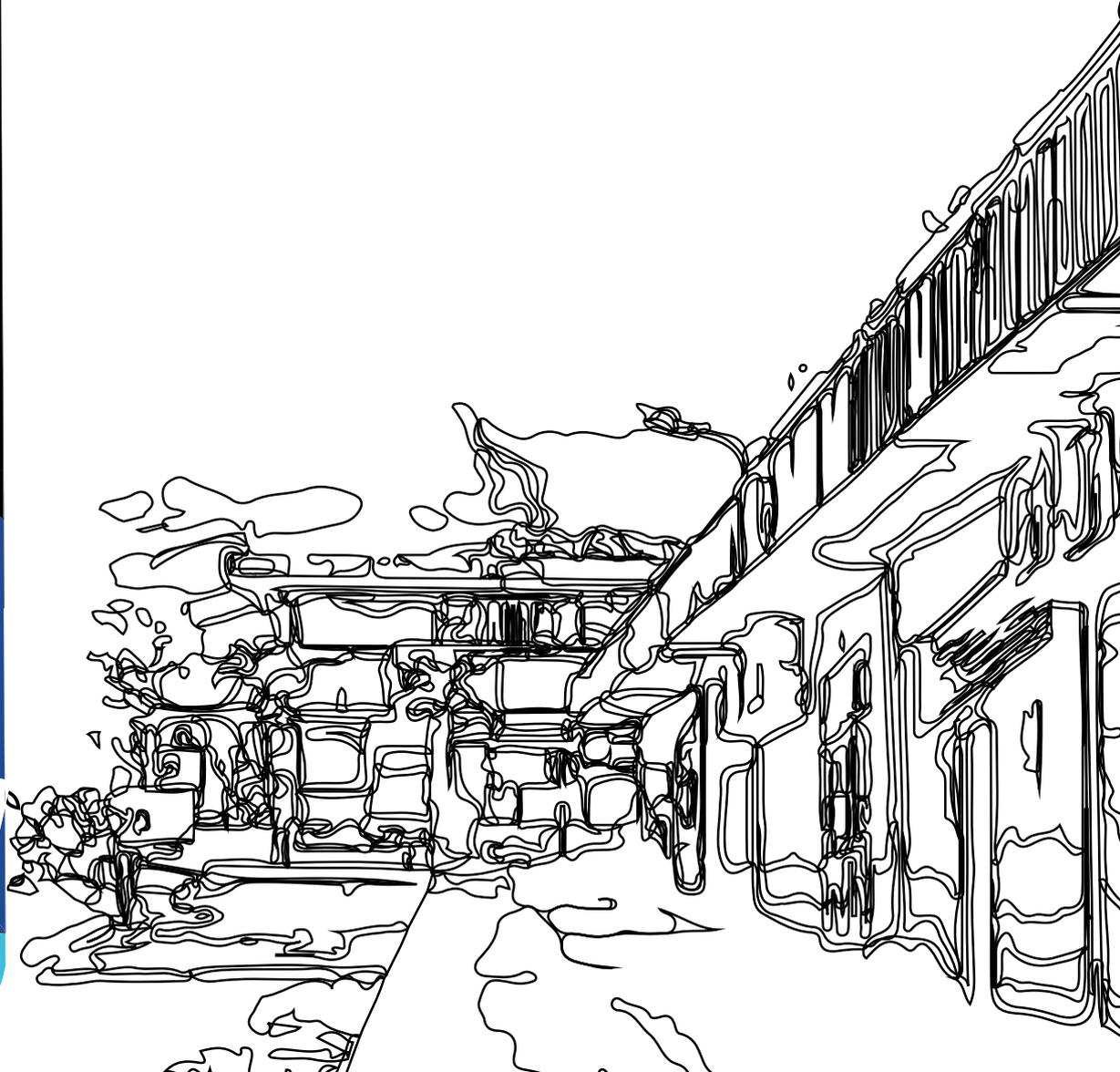






LE PARCOURS

- LE PARCOURS
- STAGE
- L'AUTONOMIE DES
ÉTUDIANTS





LE PARCOURS

Le parcours s'étend sur une durée de 6 semestres. L'étudiant peut ainsi construire son parcours de formation sur la base d'une offre qui ne se décline plus de manière monovalente, mais qui ouvre de préférence vers plusieurs possibilités, favorisant ainsi sa mobilité dans un réseau inter-écoles de différentes tutelles ou d'établissements étrangers.

Les premier et deuxième semestres permettront de prendre en compte la diversité des profils accueillis et de ménager un temps d'évaluation dès les premières semaines. Les troisième et quatrième semestres sont ceux de l'approfondissement et de la spécialisation. L'étudiant construit son parcours en se déterminant vers un ou plusieurs domaines de création. Les cinquième et sixième semestres se concentrent sur la spécialisation dans un champ de l'espace et sur le développement d'un projet professionnel à partir de l'ensemble des compétences acquises tout au long de son cursus.

L1 : DÉCOUVERTE ET ACQUISITION DES FONDAMENTAUX

- **S1** : découverte des parcours
- **S2** : 3 micro-projet / stage de 2 semaines en entreprise obligatoire

L2 : APPROFONDISSEMENT SPÉCIALISATION

- **S3** : spécialisation du parcours
- **S4** : stage de 12 à 16 semaines en entreprise obligatoire

L3 : PERFECTIONNEMENT ET PROJET

- **S5**: mémoire et soutenance
- **S6**: projet final et soutenance

-
- + 15 heures de travail en autonomie
 - + 1 à 2 Workshops par année
 - + 1 heure hebdomadaire dispensée par l'université des Antilles
-





STAGES

La formation propose un temps d'expérience professionnelle par le biais de stages afin de consolider et d'enrichir le parcours de chaque étudiant.

- **Un premier stage de 2 semaines au cours du deuxième semestre** (définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier).

- **Un deuxième stage professionnel de 12 à 16 semaines en S4** au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet de sixième semestre (acquisition de compétences, gestes et savoirs spécifiques, expérience en agence de design en tant que membre intégré, expérience au sein d'institutions culturelles et/ou associatives pour l'élaboration de projets culturels).

- Selon le profil et le projet de l'étudiant, d'autres périodes de stages peuvent être programmées (notamment un stage de production afin de nourrir le projet en semestre 6).

DEUXIÈME ANNÉE

- **S3** : restitution du rapport de stage de découverte (2 semaines)

TROISIÈME ANNÉE

- **S5** : restitution du rapport de stage long (12 à 16 semaines)





L'AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS

En attendant la construction d'un internat sur le site de

l'établissement, les étudiants et étudiantes sont invités à résider sur le campus de Schoelcher ou à trouver un hébergement dans les environs du lycée. Un service de restauration est disponible le midi. Des salles de cours sont ouvertes aux étudiants et étudiantes en dehors des heures de cours et sont sous leur responsabilité. Des temps d'autonomie sont prévus dans les EDT du diplôme national. Ce temps de travail personnel est nécessaire pour approfondir le temps encadré par l'enseignant et demande une prise en charge particulière de la part de l'étudiant. Plus libres (sans appel), ces heures font appel à la maturité, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective des étudiants.

Modalités de l'autonomie

La salle CO5 est définie comme lieu de vie des DN MADE GRAPHISTE. La salle CO6 est définie comme lieu de vie des DN MADE ESPACE. Elles peuvent à ce titre être utilisées par les étudiants de ces classes sur les heures d'autonomie définies par l'emploi du temps, pendant la pause déjeuner, ou encore en cas d'absences ou de réunions des enseignants, et ceci du lundi au vendredi de 8h à 17h en fonction des disponibilités de la salle.

Accès aux clefs

Une liste des étudiants ayant accès aux clefs est déposée à la loge de l'accueil où ils peuvent la retirer. Les noms des étudiants présents, la date, l'horaire devront être mentionnés sur le cahier de la loge. Les étudiants doivent signer cette liste pour assurer avoir pris connaissance du présent règlement et accepter la responsabilité que le prêt de clefs impose. Les clefs confiées ne doivent en aucun cas quitter l'établissement et seront donc systématiquement restituées en fin de journée.

Responsabilités

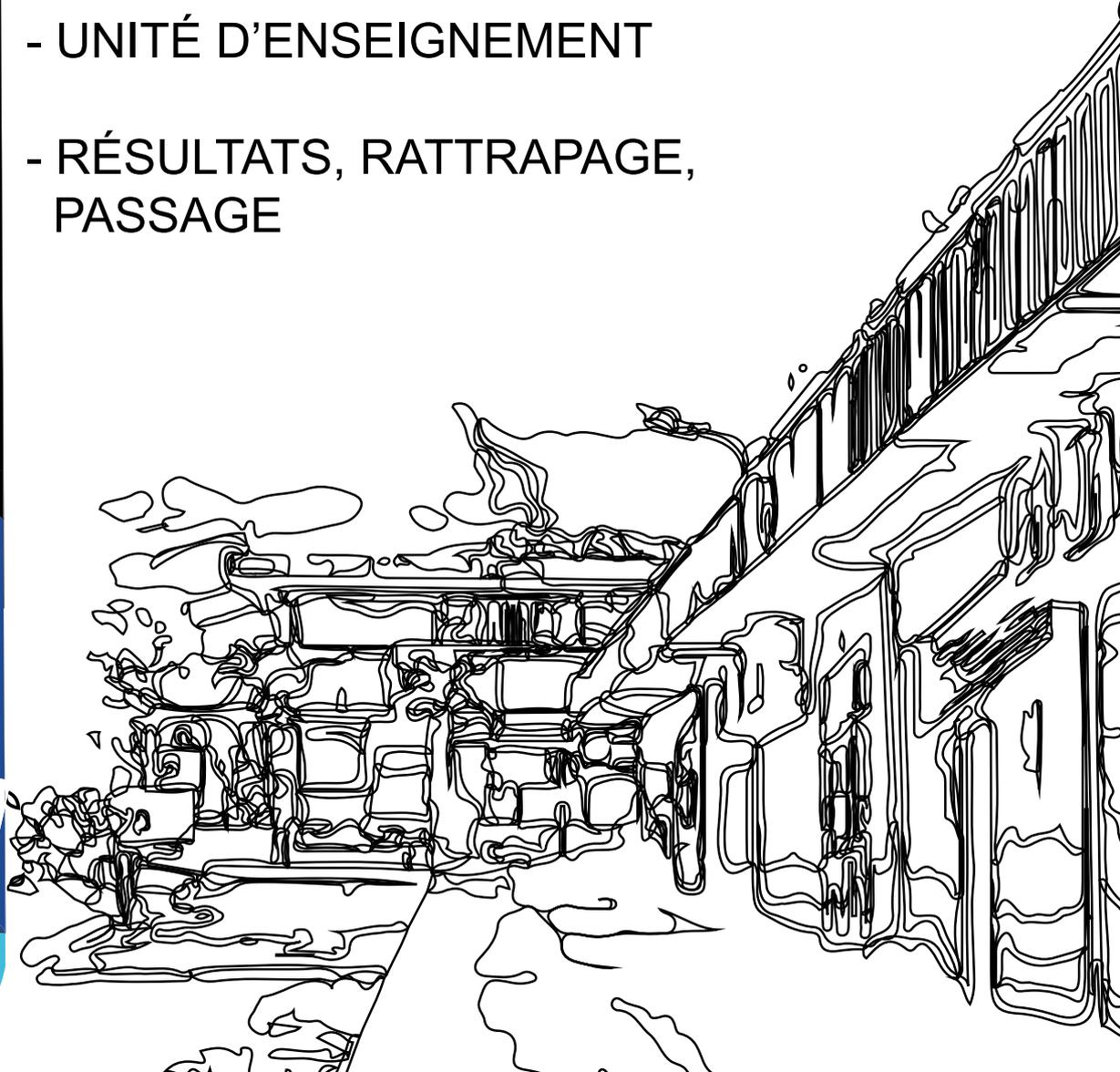
En autonomie autant qu'en lieu de vie, les étudiants sont responsables des locaux et du matériel qui est mis à leur disposition par l'établissement et l'équipe pédagogique. Ils veillent à l'intégrité des biens et des personnes présents, au bon fonctionnement et au bon état du lieu, et doivent signaler tout problème ou dysfonctionnement aux personnes appropriées (proximité de la vie scolaire et de l'infirmerie au même niveau, professeurs référents, etc...).

Ils veillent particulièrement à ne pas laisser les locaux ouverts s'ils sont vides, à fermer les portes et les fenêtres une fois la salle utilisée, à éteindre les ordinateurs disponibles, à éteindre les lumières et la climatisation, à passer un coup de balai si des déchets ont été produits ou des matières salissantes ont été utilisées.

Pour éviter tout risque d'accident, il est demandé aux étudiants de ne pas utiliser en autonomie d'outils et de matériels coupants, et en aucun cas le matériel portatif de découpe sans la présence d'un technicien assurant leur sécurité. Dans le même esprit, les étudiants veilleront à ne pas occuper seuls les locaux et s'organiseront pour être en groupe (au moins deux) en autonomie. Il est strictement interdit de manger dans les salles de cours.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉVALUATION

- CONTRÔLE CONTINU
& ASSIDUITÉ
- LES ÉVALUATIONS
- UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
- RÉSULTATS, RATTRAPAGE,
PASSAGE





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉVALUATION ET DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Ils s'appliquent conformément à la réglementation en vigueur et aux décisions arrêtées par la Commission Pédagogique et le Conseil d'Administration de l'établissement.

L'obtention du diplôme national des métiers d'arts et du design conférant le grade de licence implique des modalités d'évaluation conformes au référentiel de certification durant les trois années que dure la formation.

L'évaluation est organisée par semestre d'étude. Chaque année comprend deux semestres, ils se composent chacun d'un certain nombre d'unités d'enseignement (UE). Les UE se composent de plusieurs éléments constitutifs (EC).

L'acquisition des unités d'enseignement du diplôme national des métiers d'art et du design s'organise selon les principes de **capitalisation** et de **compensation** appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

L'acquisition des UE relève de la compétence du jury semestriel, dont la composition est arrêtée conformément à l'article D642-52 du décret n°2018-367 du 18 mai 2018 relative au diplôme national des métiers d'art et du design

Le diplôme national des métiers d'art et du design est délivré, après délibération du jury, par le recteur d'académie





1. LE CONTRÔLE CONTINU ET L'ASSIDUITÉ

1.1 Principes

L'étudiant doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques, ateliers de création et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. On entend par inscription, l'inscription administrative et pédagogique auprès de l'établissement, ainsi que l'inscription auprès du service académique chargé de l'organisation des examens. En ce qui concerne la présence aux évaluations en contrôle continu et aux épreuves ponctuelles, l'étudiant doit se présenter à l'ensemble des épreuves correspondant à la formation dans laquelle il s'est inscrit.

1.2 Contrôle d'assiduité

Toutes absences devront être justifiées auprès du conseiller principal d'éducation (CPE).

Pour chaque travail non rendu dans les délais impartis, un retrait de 2 points par jour de retard sera appliqué. L'étudiant sera considéré comme défaillant s'il n'a pas de note à l'un des enseignements. Au-delà 3 séances d'absences injustifiées à un cours semestriel, l'étudiant sera considéré comme défaillant. L'équipe pédagogique incitera alors l'étudiant à se réorienter vers une autre formation.





2. LES ÉVALUATIONS

2.1 Modalités d'évaluation

Chaque pôle d'enseignements donne lieu à la délivrance d'ECTS. Les unités des deux premiers semestres de formation en DN MADe 1 sont évaluées sous la forme d'un contrôle continu. Les évaluations sont chiffrées selon l'échelle de note retenue sur 20.

L'assiduité est un support essentiel de la réussite des étudiants. Le suivi des absences et des retards contribue à définir un cadre propice aux apprentissages des savoirs et savoir-faire.

La moyenne des notes semestrielles des EC est calculée par UE et constitue la note d'UE :

- 1er niveau de compensation : les EC se compensent au sein d'une UE.
- Supérieure ou égale à 10 : l'UE est acquise, les ECTS sont attribués.
- Inférieure à 10 : l'UE n'est pas acquise, aucun ECTS attribué.

Les autres mécanismes de compensation :

- 2e niveau de compensation : les UE se compensent au sein d'un même semestre.
- 3e niveau de compensation : les semestres d'une même année se compensent.

Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir. Les ECTS sont donc utiles pour organiser les échanges et évaluer les équivalences avec des formations européennes.

C'est dans le cadre de la convention avec les établissements étrangers que sont évaluées les équivalences et que l'étudiant est assuré d'obtenir le nombre de crédits qui lui est dû par semestre.





2.2 GESTION DES ABSENCES AUX ÉVALUATIONS

2.2.1 En cas d'absence justifiée

En cas d'absence justifiée de l'étudiant, l'enseignant choisit l'un ou l'autre des deux aménagements suivants :

- soit il calcule la note moyenne uniquement à partir des autres épreuves auxquelles l'étudiant a participé. La note sera alors reportée ABS (absence justifiée) lors de la saisie des notes sur le relevé et n'entrera pas dans le calcul de la moyenne de l'EC concerné.
- soit il fait repasser l'épreuve à l'étudiant. Les modalités d'organisation de cette évaluation sont laissées à l'appréciation de l'enseignant.

2.2.2 En cas d'absence injustifiée

Sans justification apportée dans les délais prévus, l'absence sera considérée comme injustifiée. Toute absence injustifiée à une épreuve sera marquée NE (non évalué) lors de la saisie des notes et sur le relevé de notes. La mention NE entraîne l'impossibilité de valider une moyenne pour l'EC concernée et entraîne de facto le passage en 2ème session pour l'EC concernée.





3. OBTENTION DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT, DU SEMESTRE ET DE L'ANNÉE

3.1 Règle de capitalisation

Les DNMADE sont organisés en 6 semestres, et en Unités d'Enseignement (UE) et Enseignements Constitutifs (EC) capitalisables (acquis définitivement). Les UE sont affectées d'un nombre d'ECTS et de coefficients proportionnels aux ECTS affectés. L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10/20 à cette UE. La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre. La validation du DNMADE emporte l'acquisition des 180 crédits européens correspondants. Chaque EC est définitivement acquis dès lors que l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 même si l'UE dans laquelle il est intégré n'a pas été obtenue. Chaque semestre le relevé de notes indique les UE notées et créditées ainsi que les EC notés. Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre.





3.2 Règle de compensation

Conformément au référentiel de certification, la compensation s'effectue à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre et d'une année sans note éliminatoire.

- Compensation au sein d'une UE.

Lorsque l'UE comporte des EC, chaque EC est affecté d'un coefficient. Ces coefficients sont indiqués dans la maquette pédagogique de chaque parcours. Les notes obtenues au différents EC entrant dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors que l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'un étudiant échoue à une UE tout en obtenant la moyenne dans un ou plusieurs de ses EC, mais sans avoir validé son semestre, il doit repasser le ou les EC non validé(s) du semestre.

- Compensation au niveau du semestre.

Au sein du semestre, chaque UE est affectée d'un coefficient. Ces coefficients sont indiqués dans la maquette pédagogique de chaque parcours. Un semestre est acquis quand la moyenne des notes obtenues dans toutes les UE du parcours considéré, pondérées par leurs coefficients respectifs, est supérieure ou égale à 10 sur 20. L'acquisition du semestre donne lieu à l'attribution forfaitaire de 30 crédits européens.

- Compensation entre semestres

Une compensation est effectuée entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études c'est à dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4 ou entre les semestres 5 et 6. Dans tous les cas, la compensation implique la validation définitive des unités d'enseignement ou des semestres dans lesquels l'étudiant n'avait pas obtenu la moyenne.





4. RÉSULTATS / RATTRAPAGE / PASSAGE

4.1 Le jury semestriel

A l'issue de chaque semestre, la commission pédagogique réunie en jury semestriel délibère à partir de l'ensemble des résultats obtenus par le candidat au moment de la délibération. Le travail du jury consiste en :

- La vérification des notes de chaque candidat reporté par les enseignants ;
- La modification ou la correction des notes avec l'accord des enseignants concernés ou éventuellement l'attribution de points de jury ;
- La validation des unités d'enseignement et l'attribution des ECTS correspondants ;
- La validation de la liste des admis ;
- L'attribution le cas échéant des mentions.

4.2 Proclamation des résultats

A l'issue de chaque semestre les résultats doivent être portés à la connaissance des étudiants par la remise du relevé de notes. Celui-ci doit comporter les notes obtenues à chacune des UE et EC.

4.3 Première et seconde session

Dans le cadre du diplôme national des métiers d'art et du design, deux sessions de contrôle des connaissances sont obligatoirement organisées : une première session (ou session initiale) et une seconde session (ou session de rattrapage). Tout étudiant ajourné en première session a droit à une seconde session de contrôle des connaissances par semestre, en cas d'échec et après application des règles de compensation. La seconde session est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de première session.

Il ne peut être rajouté de session supplémentaire. L'étudiant conserve en tout état de cause la meilleure des deux notes obtenues à l'UE concernée entre deux sessions d'une année universitaire.



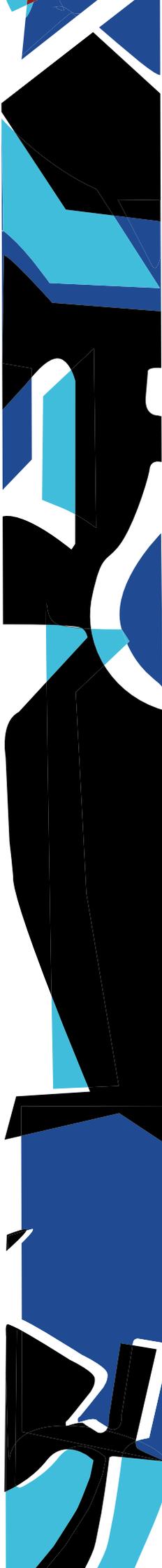


4.4 Passage dans l'année supérieure et redoublement

Les étudiants ayant validé les deux premiers semestres sont autorisés à passer en deuxième année. Les étudiants ayant validé les quatre premiers semestres sont autorisés à passer en troisième année.

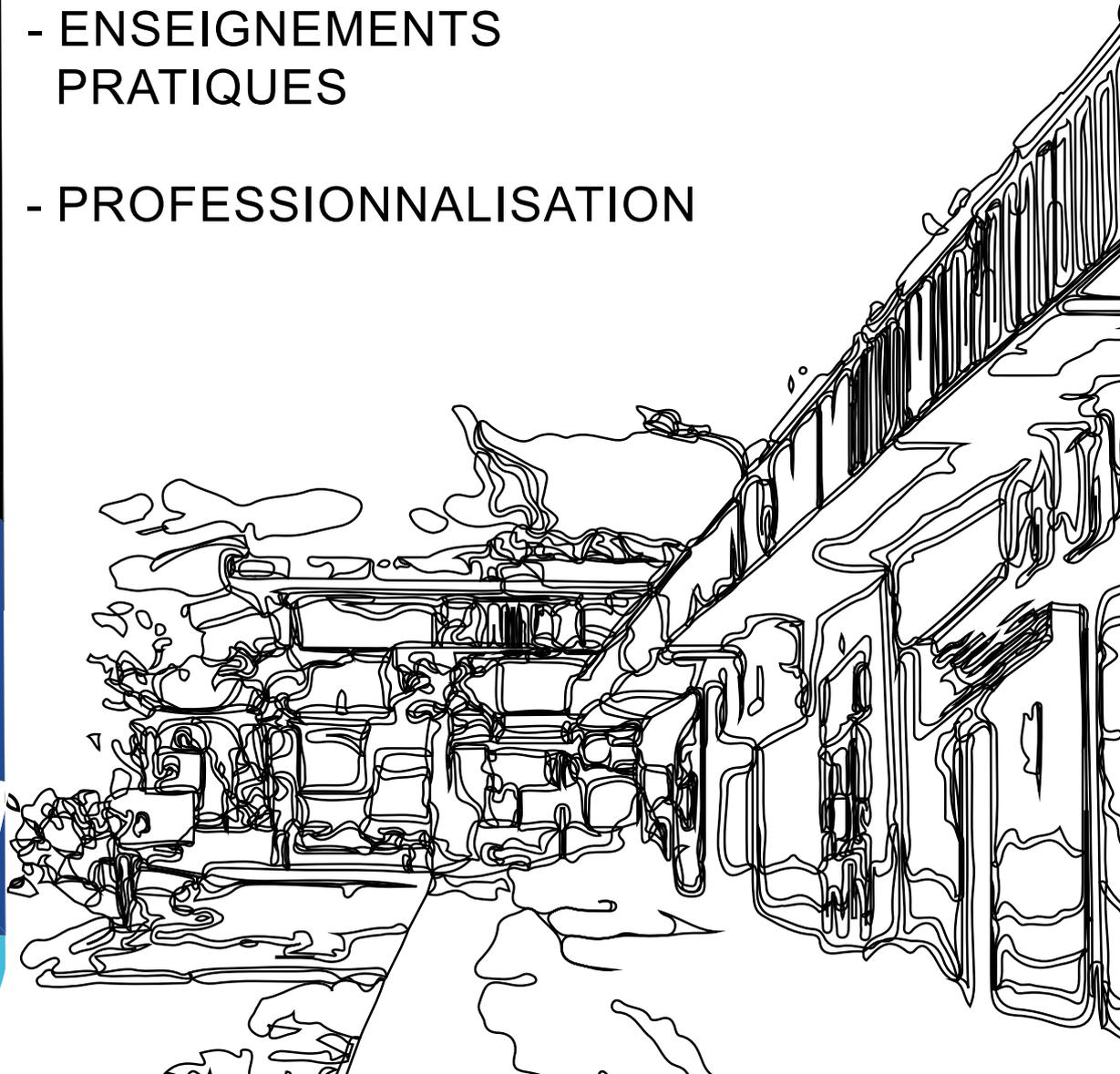
Le chef d'établissement, après consultation de la commission pédagogique peut prononcer pour les étudiants de première année ayant validé entre 48 et 59 crédits européens, ou les étudiants de deuxième année ayant validé entre 108 et 119 crédits européens, soit le redoublement, soit le passage dans l'année supérieure. Dans ce dernier cas, les unités d'enseignement non validées en première année sont préparées l'année suivante. Pour les étudiants ayant validé moins de 48 crédits en fin de première année, ou moins de 108 crédits en fin de deuxième année, le chef d'établissement, après consultation de la commission pédagogique peut prononcer soit le redoublement, soit l'exclusion de la formation. Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des unités d'enseignement validées. Les étudiants qui, à l'issue de la troisième année, n'ont pas obtenu leur diplôme, peuvent sur décision du chef d'établissement, après consultation de la commission pédagogique, être autorisés à redoubler. Ceux-ci ne préparent que les unités d'enseignement non validées.





CAHIER DE L'ÉTUDIANT

- ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES
- ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX
- ENSEIGNEMENTS PRATIQUES
- PROFESSIONNALISATION





UE1 ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

PÔLE HUMANITÉ ET CULTURE

- Humanité (philosophie, science humaine et lettre)
- Culture des Arts, du design et des Techniques

UE2 ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

PÔLE MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET LANGUES

- Outil d'expression et d'exploration créative
- Technologie de matériaux
- Outils et langages numériques
- Langues vivantes
- Contextes Economiques et juridiques

UE3 ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PÔLE ATELIER DE CRÉATION

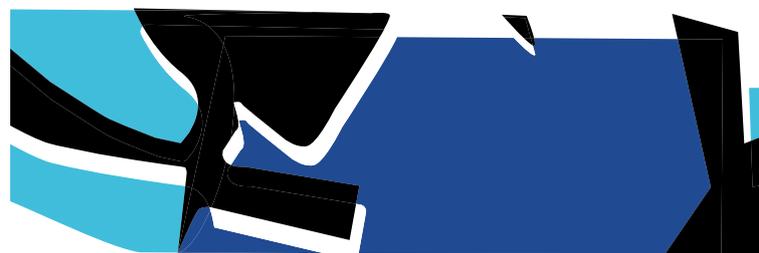
- Techniques et Savoir- faire
- Pratique et mise en oeuvre
- Communication et médiation du projet
- Mémoire / Projet

UE4 PROFESSIONNALISATION

PÔLE PROFESSIONNALISATION

- Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude
- Stage en milieu professionnel





HUMANITÉS — PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES

— OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir une culture philosophique à partir d'un corps à corps avec les auteurs / explorer les questionnements philosophiques liés à la réalité locale et contemporaine.

Analyser, problématiser, restituer, interpréter de façon critique tous types de documents / construire un raisonnement personnel structuré / rechercher la qualité de l'expression orale et écrite / participer à la dynamique culturelle de l'île et l'espace caribéen (colloques, conférences, événements culturels...) / développer une capacité d'attention et d'échange.

Modalités pédagogiques

S1 — Validation
S2 2 ECTS/semestre 1
 2 ECTS/semestre 2
 — Horaires
 2h/semaine

S3 — Validation
S4 2 ECTS/semestre 3
 2 ECTS/semestre 4
 — Horaires
 1h/semaine

S5 — Validation
 Évaluation terminale sur l'investissement dans la recherche documentaire et la rédaction du mémoire.
 2 ECTS/semestre 5
 validés par le jury de diplôme.
 — Horaires
 1h/semaine en S5

SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

Acquisition des connaissances / appropriation et réinvestissement des connaissances de façon critique / démonstration de compétences réflexives, analytiques, méthodologiques / expression orale et écrite correcte, rigoureuse et claire / implication, motivation, curiosité, autonomie sont attendues.

— CONTENUS DE FORMATION

Nature, culture et liberté / identité, enracinement, mondialité.

Concepts clés : existence-essence, déterminisme-invention, contingent-nécessaire, Ethnocentrisme, diversité, dignité, colonialisme, conditionnement, éducation, créativité, langage, écrit-oralité.

Travail, art, technique : évolutions de la modernité et mutation profonde de notre rapport au réel / concepts clés : espace, temps, regard, oubli de l'être, attention, émerveillement, technocratie, désintéressement, efficacité, virtualité, accélération, aliénation, puissance.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de cours magistraux / travaux dirigés et élaborations personnelles d'exposés, oralement ou par écrit, individuellement ou en groupes, impliquant la complémentarité, l'écoute et l'échange critique entre étudiants pour créer quelque chose comme une communauté de recherche.



ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

SEMESTRES 3 ET 4

— CONTENUS DE FORMATION

Le sujet et sa création.

Concepts clés : contrainte et créativité, fond-forme, catharsis, inconscient, œuvre, travail, génie, finalité, spectateur, éternité-éphémère, le jugement de goût.

Les sujets et les objets : de la vie privée à la sphère économique et politique.

Concepts clés : fétichisme, société de consommation, écologie, mimétisme des désirs, narcissisme, attribut et caractère, le confort, la propriété, le partage, les échanges.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de cours magistraux / travaux dirigés et élaborations personnelles d'exposés, oralement ou par écrit, individuellement ou en groupes, impliquant la complémentarité, l'écoute et l'échange critique entre étudiants pour créer quelque chose comme une communauté de recherche.



SEMESTRE 5

— CONTENUS DE FORMATION

Problématiques au plus près des projets des étudiants selon leurs spécialisations. Recherches ciblées et approfondissement.

— ÉVALUATIONS

Restitutions de lectures, maîtrise conceptuelle et des thèses étudiées / exposés oraux ou écrits / recherche et questionnement personnel dans une dissertation philosophique engageant le rapprochement d'œuvre artistique et de travaux philosophiques / Lecture, attention conceptuelle, capacité à cerner les enjeux essentiels, élaboration de questionnement autonome / élaboration d'une dissertation impliquant analyse cultivée, cohérence et esprit critique, prise de risque pour entrer authentiquement dans la réflexion.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s. / Entraînement à la soutenance.





HUMANITÉS — LETTRES

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'enseignement des Lettres et Langue Française s'inscrit tout au long d'un cursus de 5 semestres dans le cadre de l'acquisition d'un socle commun de connaissances pour des étudiants venant d'horizons différents. Il se consacre à la fois à la lecture et à l'écriture, à la consolidation d'une culture littéraire personnelle et critique, à la découverte et à l'étude des textes de littérature antillaise et francophone.

Modalités pédagogiques

S1	— Validation
S2	Évaluation diagnostique en début de parcours. Évaluations formatives visant des apprentissages précis. Évaluation sommative en fin de Semestres 1 et 2. 3 ECTS/semestre 1 3 ECTS/semestre 2 — Horaires 2h/semaine
S3	— Validation
S4	Évaluation diagnostique en début de parcours. Évaluations formatives visant des apprentissages précis en S3. Évaluation sommative en fin de Semestre 3. 2 ECTS/semestre 3 2 ECTS/semestre 4 — Horaires 1h/semaine
S5	— Validation Évaluation terminale sur l'investissement dans la recherche documentaire et la rédaction du mémoire. 2 ECTS/semestre 5 validés par le jury de diplôme. — Horaires 1h/semaine en S5

SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

Maîtrise des techniques d'expression tant écrite, orale que numérique / maîtrise de l'image tant fixe que mobile / compétences d'analyse, de synthèse, de réflexion personnelle / développement de la culture : pont entre tradition et actualité, fréquentation des lieux culturels et rencontre avec des écrivains.

— CONTENUS DE FORMATION

Les outils communs d'analyse : bilan et état des lieux, consolidation et exploration des modes écrits et oraux. Créativité littéraire. Découvrir des éléments de linguistique générale / lire et comprendre un texte et une œuvre et les replacer dans leur époque / rendre compte, donner son avis, argumenter et structurer un propos écrit ou oral à la suite d'un film, d'une exposition, d'un livre... / développer sa créativité littéraire à travers des ateliers d'écriture et de mise en voix. Analyse, synthèse, réflexion personnelle et créativité littéraire. Mener une recherche bibliographique (utilisation du numérique) / lire et commenter des textes de grands auteurs français et francophones / mettre en lien littérature et textes théoriques sur les enjeux de l'écriture et du traitement novateur de la langue française dans l'affirmation identitaire / développer sa créativité littéraire à travers des ateliers d'écriture et de mise en voix.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de cours magistraux / travaux dirigés et élaborations personnelles d'exposés, oralement ou par écrit, individuellement ou en groupes, impliquant la complémentarité, l'écoute et l'échange critique entre étudiants.



ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

SEMESTRES 3 ET 4

— COMPÉTENCES GLOBALES

Qualités de conceptualisation et de structuration efficace de la pensée / recherche documentaire pour trier, sélectionner, hiérarchiser l'information / mise en forme de la synthèse finale pour une transmission orale et écrite de qualité / méthodes de mémoire et de partage.

— CONTENUS DE FORMATION

Affiner son argumentation à travers des textes littéraires et théoriques / consolider et élargir sa culture littéraire : de la littérature antillaise à la littérature francophone : écriture, textes et enjeux / mener une recherche en groupes ou individuellement sur une œuvre au programme et la transcrire sous forme écrite et orale dans une langue de qualité.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de cours magistraux / travaux dirigés et élaborations personnelles d'exposés, oralement ou par écrit, individuellement ou en groupes, impliquant la complémentarité, l'écoute et l'échange critique entre étudiants.



SEMESTRE 5

— CONTENUS DE FORMATION

L'enseignement vise à conceptualiser et problématiser les recherches personnelles, la réflexion et le travail d'écriture.

Approfondir et finaliser la méthodologie documentaire / rédiger le mémoire du projet de manière structurée et justifiée / finaliser la rédaction et la présentation du mémoire.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s. / Entraînement à la soutenance.

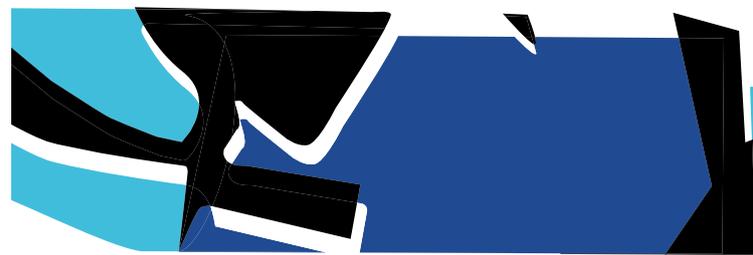


UE1

CULTURE DES ARTS, DU DESIGN ET DES TECHNIQUES

Modalités pédagogiques

S1	— Validation
S2	3 évaluations formatives par semestre. 3 ECTS/semestre 1 3 ECTS/semestre 2 — Horaires 2h/semaine
S3	— Validation Evaluations
S4	formatives par semestre. 3 ECTS/semestre 3 2 ECTS/semestre 4 — Horaires 2h/semaine
S5	— Validation Évaluation terminale sur l'investissement dans la recherche documentaire et la rédaction du mémoire. 4 ECTS/semestre 5 validés par le jury de diplôme. — Horaires 1h/semaine en S5



SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir des savoirs théoriques historiques, esthétiques, sociologiques et techniques constitutifs d'une culture artistique fondamentale et aussi de la culture caribéenne. Avoir des repères chronologiques concernant l'histoire des arts et des techniques. Comprendre les continuités et les ruptures dans l'histoire technique et culturelle des formes.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Apprendre à analyser une œuvre, un espace ou un produit et à l'inscrire dans un contexte précis de création et de production relativement à ses caractéristiques esthétiques, techniques, sémantiques, économiques, politiques, etc. Etre capable de mettre en relation une approche historique avec des enjeux plus contemporains.

— CONTENUS DE FORMATION

Cours généralistes englobant tous les champs du design, avec des éclairages particuliers sur l'architecture et l'histoire du design graphique. Etude des problématiques liées aux relations entre art, artisanat et industrie. Analyse des conséquences des innovations techniques ou technologiques sur des productions des métiers d'art et du design. Identification les mouvements, tendances et écoles historiques fondamentalement liées à l'évolution du design.

— ORGANISATION

Cours magistraux (DN MADE Espace et Graphisme ensemble).



ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES



SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir des savoirs théoriques plus spécifiques aux domaines du design graphique et numérique. Connaître les enjeux actuels liés aux champs disciplinaires étudiés.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Connaître l'histoire du design graphique et numérique, ainsi que leur théorisation. Être capable de questionner les données d'un sujet, de mettre en évidence des facteurs d'évolution culturels et techniques, de hiérarchiser des éléments d'analyse, des savoirs et références personnelles, de maîtriser l'expression écrite et orale. Apprendre à problématiser.

— CONTENUS DE FORMATION

Apport de connaissances spécifiques dans les champs du design graphique et numérique. Mise en lumière des enjeux sous-jacents à la conception d'un objet design. Travail à partir de corpus de documents écrits, visuels, sonores, vidéographiques ou iconographiques. Constitution d'un réservoir de références aux périodes moderne et contemporaine à convoquer de manière pertinente.

— ORGANISATION

Cours magistraux (DN MADE Espace seulement).

SEMESTRE 5

— OBJECTIFS DE FORMATION

Approfondir un ensemble de questions relatives à l'utilisation des nouveaux outils et langages numériques en lien avec les projets de diplôme. Être sensible aux enjeux socio-économiques afférents à ces nouveaux langages et savoir les utiliser avec discernement et recul critique.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Engager une réflexion sur les outils et langages numériques choisis pour son projet de diplôme. Pouvoir justifier de la pertinence de leur utilisation. Être en mesure de situer son projet de fin d'étude au regard de l'histoire des arts et du design. Confronter son projet et son mémoire aux questionnements multiples inhérents au design.

— CONTENUS DE FORMATION

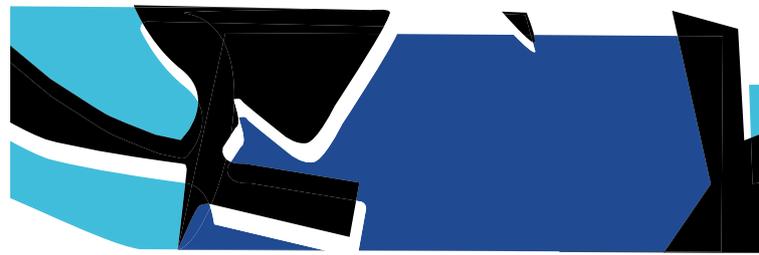
Objet unique/de série/de série différenciée ; fonction/forme/ matériau ; beau/utile ; confort/inconfort ; standard/archétype ; artisanat/industrie/dématérialisation ; programmation/aléatoire ; publics déficients/lisibilité ; corps/espace/interactif/virtuel ; image imprimée/image écran ; culture mainstream/ contestation ; concepteur/designer/artisan/inventeur d'attitudes/organisateur de processus/auteur ; innovations globales/locales ; enjeux environnementaux ; marchés de masse/ de niche/diktats ; diffusion/publicitaires/édition/vente/plateformes promotionnelles/galleries/musées ; économie de marché/économie de partage...

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2



OUTILS D'EXPRESSION ET D'EXPLORATION CRÉATIVE

— OBJECTIFS DE FORMATION

Ce module offre aux étudiants un ensemble d'outillage, de connaissances et de savoir-faire, de méthodes et compétences communes à l'ensemble des pratiques des métiers d'art et du design. Il porte autant d'objectifs spécifiques que transversaux, en interaction avec l'ensemble des enseignements. L'objectif est de découvrir et de pratiquer les outils d'expression fondamentaux, puis de définir une démarche singulière par le biais des moyens.

Modalités pédagogiques

S1	— Validation
S2	Contrôle continu. L'évaluation porte sur les diverses productions. Certaines évaluations seront distinctes, d'autres intégrées aux projets communs avec l'atelier de création. 4 ECTS/semestre 1 (2/2) 4 ECTS/semestre 2 (2/2) — Horaires 5h / classe entière (3h/2h)
S3	— Validation
S4	Contrôle continu. Certaines évaluations seront distinctes, d'autres intégrées aux projets communs avec l'atelier de création. 4 ECTS/semestre 3 2 ECTS/semestre 4 — Horaires 3h / classe entière
S5	— Validation
S6	2 ECTS/semestre 6 validés par le jury de diplôme. — Horaires 2h / classe entière

SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

Convoquer un vocabulaire spécifique / constituer un champ de références du champ des arts visuels / éveiller une curiosité pour des artistes ou concepteurs manifestes et singuliers, des productions visuelles artistiques, artisanales / observer et représenter par divers moyens graphiques et plastiques des éléments issus du réel / aborder ou réviser les bases élémentaires des paramètres de la graphie / plasticité / volume / manipuler une variété d'outils, techniques, matière et matériaux permettant de trouver ses modes de préférences et aussi leurs possibles rencontres / identifier la variété des modes de représentation et le sens véhiculé / découvrir ou approfondir un ensemble de techniques, procédés, manipulations / pratiquer des approches expérimentales, voir empiriques, d'expression créative.

— CONTENUS DE FORMATION

Ce module propose un travail autour du dessin, de l'image fabriquée et du volume ainsi que leurs interactions. Par le biais d'une approche pluridisciplinaire, il s'agit de construire une culture graphique, plastique et volumique permettant de comprendre, assimiler et enrichir les attendus au sein des pratiques et d'étayer une curiosité personnelle, nécessaire et fondatrice. L'interrelation entre savoir et savoir-faire prend ici toute sa place comme une manière de ré-envisager l'intelligence de la main, la variété des langages qu'elle instaure, et ses connivences avec les savoirs théoriques et la mise en mots.

— ORGANISATION

Projets individuels ou communs avec l'atelier de création.





SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

Il s'agit d'approfondir des outils et médiums fondamentaux ainsi que des méthodologies appliquées à la création. En opérant des va-et-vient entre des manipulations personnelles, des productions manifestes d'ancrage et des approches conceptuelles, il s'agira d'explorer les potentialités créatives et sémantiques de différents médiums.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Convoquer un vocabulaire spécifique / constituer un champ de références du champ des arts visuels / éveiller une curiosité pour des artistes ou concepteurs manifestes et singuliers, des productions visuelles artistiques, artisanales / être à même d'exploiter l'exploration empirique comme outil créatif / approfondir un ensemble de techniques, procédés, manipulations / mettre en place des procédés de transfert, va-et-vient et glissement des différentes compétences au sein du projet d'atelier / mettre en place une démarche et posture singulière affirmant une identité créative / définir une écriture personnelle et adaptée.

— CONTENUS DE FORMATION

Des incitations s'inscrivant dans une logique transversale autour des projets d'atelier permettent d'exploiter et d'enrichir la diversité des pratiques et des démarches dans une dimension plus concrète. Les pratiques visent une appropriation personnelle et singulière de certaines techniques, outils et approches en approfondissant les potentiels et les maîtrises à des fins créatives contextualisées.

— ORGANISATION

Projets individuels ou communs avec l'atelier de création.

SEMESTRE 5

— OBJECTIFS DE FORMATION

Le travail de justification, d'explication et de démonstration constitué d'un vocabulaire spécifique, technique et sensible permet peu à peu, d'identifier les démarches sous-jacentes à une diversité de mise en forme appliquées au projet d'atelier.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Savoir défendre son projet de diplôme en convoquant le vocabulaire spécifique et en l'adossant à des références du champ de l'espace et de l'aménagement.

— CONTENUS DE FORMATION

Suivi personnalisé en fonction de l'avancée et de l'évolution des projets.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2

TECHNOLOGIE DE MATÉRIAUX

— OBJECTIFS DE FORMATION

Ce module a pour objectif de découvrir et comprendre des supports techniques et technologiques par l'observation et l'analyse, l'apprentissage, la pratique et le transfert vers les métiers d'art et le design. Le cours vise également la constitution d'un vocabulaire technique spécifique utile au futur projet DNMADE professionnel.

Modalités pédagogiques

S1	— Validation
S2	Contrôle continu. 1 ECTS/semestre 1 1 ECTS/semestre 2 — Horaires 1h / classe entière
S3	— Validation
S4	évaluation en contrôle continu et en cours de formation 1 ECTS/ semestre 3 1 ECTS/ semestre 4 (en lien avec le cours de sciences physique — Horaires 1h / classe entière
S5	— Validation
S6	1 ECTS/ semestre 5 1 ECTS/ semestre 6 (en lien avec le cours de Sciences Physiques). — Horaires 1h/ semaine en S5 1h/ semaine en S6

SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

S'approprier une problématique scientifique, par exemple associée à un projet créatif : identifier les enjeux scientifiques du projet, effectuer des recherches documentaires,... / analyser : imaginer un protocole de résolution en lien avec une problématique scientifique, mettre au point une stratégie... / communiquer : décrire à l'écrit ou à l'oral et avec précision les protocoles par l'usage d'un vocabulaire adapté, consigner de façon organisée les résultats obtenus...

— CONTENUS DE FORMATION

Etudes de cas / technologie des matériaux propres aux différents champs du design / veille technologique / constitution d'un lexique technique, dont un répertoire d'outils et d'assemblages / recherche documentaire / expérimentation et appropriation de mise en œuvre de matériaux courants à des fins créatives.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux et de travaux pratiques articulés avec les Ateliers de création.



SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'acquisition d'un bon sens et de connaissances techniques élémentaires propres aux champs du design et des métiers d'art. Il s'agit ainsi de comprendre les conditions de mise en œuvre d'un projet par la connaissance des contraintes et possibilités liées aux propriétés des matériaux et aux techniques mobilisées. L'enjeu est de permettre à l'étudiant.e d'intégrer ses connaissances à sa démarche de conception pour faire pleinement de la technologie un outil de création.

— COMPÉTENCES GLOBALES

S'approprier une problématique scientifique, par exemple associée à un projet créatif/ imaginer un protocole de résolution en lien avec une problématique scientifique/ mener à bien une stratégie de résolution, utiliser les équipements de façon adaptée, respecter les règles de sécurité, environnementales et sanitaires/ Qualifier la réalisation relativement aux effets et fonctionnalités attendues, concevoir des améliorations dans les protocoles / décrire à l'écrit ou à l'oral et avec précision les protocoles par l'usage d'un vocabulaire adapté, consigner de façon organisée les résultats obtenus.

— CONTENUS DE FORMATION

Etudes de cas / technologie des matériaux propres aux différents champs du design / veille technologique / constitution d'un lexique technique, dont un répertoire d'outils et d'assemblages / recherche documentaire / expérimentation et appropriation de mise en œuvre de matériaux courants à des fins créatives.

— ORGANISATION

Le cours comprend une approche théorique, pratique et analytique, articulé avec les Ateliers de création.

SEMESTRES 5 ET 6

— OBJECTIFS DE FORMATION

Ce module a pour objectif l'acquisition de méthodes de recherche qui mettent en tension les savoir-faire, les ressources techniques contemporaines et traditionnelles, la projection d'idées en design, l'observation et l'analyse de problématiques contemporaines. L'appropriation de ces méthodes passe par la pratique et l'expérimentation aussi bien que par la théorie et la mise en perspective d'une culture riche et variée capable de nourrir le vocabulaire expérimental et plastique.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Connaître les technologies industrielles et mécaniques associées à la production / connaître les particularités essentielles des matériaux courants et leurs procédés principaux de mise en œuvre / savoir observer des outils de production et de fabrication / savoir identifier des matériaux et leurs procédés de mise en œuvre par l'interaction des savoirs, de l'observation, de la déduction et de l'analyse / savoir identifier les contraintes techniques liées à un changement d'échelle d'une réalisation / savoir trouver des solutions techniques aux projets développés en ateliers de création.

— CONTENUS DE FORMATION

Contenus adaptés aux différents projets de mémoire (semestre 5) et au projet DN MADE Professionnel (semestre 6).

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2

SCIENCES PHYSIQUES

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'enseignement des sciences physiques et chimiques est destiné à développer la connaissance et la compréhension des phénomènes et lois physiques en mettant l'accent sur les matériaux, les technologies et en particulier l'outil numérique, de façon à apporter une réponse aux besoins réels des étudiant.e.s dans cette filière. Aux objectifs de connaissances s'ajoutent des objectifs méthodologiques basés sur une rigueur scientifique.

Modalités pédagogiques

S1 — Validation Contrôle continu.
S2 1 ECTS/semestre 1
1 ECTS/semestre 2
— Horaires
1h / classe entière

S3 — Validation Contrôle continu.
S4 1 ECTS/semestre 3
1 ECTS/semestre 4
(en lien avec le cours de technologie de matériaux)
— Horaires
1h / classe entière

S5 — Validation
S6 1 ECTS/semestre 5
1 ECTS/semestre 6
(en lien avec le cours de technologie de matériaux)
— Horaires
1h/semaine



SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

Maîtriser les différents paramètres de l'appareil photo numérique en mode manuel / avoir une connaissance des différents formats d'images pour permettre le choix en fonction de l'utilisation souhaitée.

— CONTENUS DE FORMATION

Photo argentique : formation des images optiques / lentille convergente / réaction photochimique / les étapes de la photo.

Image numérique : pixel RVB et capteur CCD : différents formats d'images / compression / espace mémoire et transfert / notions de bits, octets et débit binaire. Couleurs dans la chaîne graphique / différents modes colorimétriques CMJN, RVB, Lab, YcCb / conversion des profils colorimétriques avant impression.

— ORGANISATION

Cours ou séance de TP



ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX



SEMESTRES 3 ET 4

— COMPÉTENCES GLOBALES

Maîtrise d'outils de programmation.

— CONTENUS DE FORMATION

Bases de l'algorithmique et des langages de programmation / notions de variables, tests conditionnels, boucles récursives...

— ORGANISATION

Cours ou séance de TP

SEMESTRES 5 ET 6

— CONTENUS DE FORMATION

Développement, amélioration ou personnalisation de site web ou réalisation d'un projet spécifique et personnel.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2

OUTILS ET LANGAGES NUMÉRIQUES

Modalités pédagogiques

S1 — Validation
S2 Contrôle continu.
2 ECTS/semestre 1
2 ECTS/semestre 2
— Horaires
4h / semaine (2/2)

S3 — Validation
S4 Contrôle continu.
2 ECTS/semestre 3
1 ECTS/semestre 4
— Horaires
2h / semaine

S5 — Validation
S6 1 ECTS/semestre 5
1 ECTS/semestre 6
— Horaires
1h/semaine en S5
1h/semaine en S6



SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

Ce cours vise, d'une part, l'acquisition de compétences pratiques dans le champ des outils numériques et des langages de programmation, et d'autre part une sensibilisation aux enjeux socio-économiques afférents, en articulation avec les modules « Humanités » et « Contextes économiques & juridiques ».

— COMPÉTENCES GLOBALES

Acquérir des compétences pratiques dans le champ des outils numériques / identifier les fonctionnalités des outils relatifs la suite Adobe dédiée à la PAO. Les mettre en œuvre en se questionnant sur la pertinence d'utiliser un outil plutôt qu'un autre.

— CONTENUS DE FORMATION

Savoir maîtriser Indesign, Photoshop et Sketchup / analyser des éléments indispensables à la gestion d'une image numérique (pixels, échantillonnage, profondeur et poids d'une image) / approcher les logiciels libres Wix et Wordpress pour la réalisation de portfolio / rendre effectives les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux / savoir paramétrer ses comptes / aborder la culture numérique / informations et données / savoir mener une recherche et une veille d'information / gérer des données / communiquer et collaborer / interagir / partager et publier sur les réseaux sociaux.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.)



ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX



SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir des compétences variées dans le champ des outils numériques et des langages de programmation. Cet enseignement trouve des prolongements et des applications dans le cadre des enseignements « Techniques et savoir-faire » et « Pratique et mise en œuvre du projet ».

— COMPÉTENCES GLOBALES

Identifier et maîtriser les outils et langages numériques les plus pertinents pour mettre en œuvre un projet (licences libres ou propriétaires).

— CONTENUS DE FORMATION

Pratiquer des logiciels propres aux projets numériques : Sketchup, logiciels de CAO, DAO (licences libres ou propriétaires) / gérer sa présence en ligne / marketing digital / e-réputation / community management / notions de programmation / protection et sécurité / sécuriser l'environnement numérique / protéger les données personnelles et la vie privée / green-IT : Protéger la santé, le bien-être et l'environnement / résoudre des problèmes techniques / construire un environnement numérique.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création. Un workshop aborde la pratique de ces divers logiciels de conception de dessin par ordinateur.

SEMESTRES 5 ET 6

— OBJECTIFS DE FORMATION

Approfondir les outils et langages numériques spécifiques au projet de diplôme / être sensible aux enjeux socio-économiques afférents à ces nouveaux langages et savoir les utiliser avec discernement et recul critique.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Engager une réflexion sur les outils et langages numériques choisis pour son projet de diplôme. Pouvoir justifier de la pertinence de leur utilisation.

— CONTENUS DE FORMATION

Contenus adaptés aux différents projets des étudiant.e.s.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE — ANGLAIS

— OBJECTIF DE FORMATION

Le futur designer et la future Designeuse sont susceptibles de communiquer, d'échanger et de travailler dans un contexte professionnel qui ne se borne pas à la langue française. Ils/ elles sont amené.e.s à échanger en anglais. Cet enseignement permet de développer sa capacité à argumenter et à défendre son point de vue, à produire et comprendre l'anglais, à l'oral comme à l'écrit. Ce module permet d'avoir une approche interculturelle du domaine professionnel, ainsi qu'une ouverture à l'international propre à faciliter la mobilité. Il prend appui sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), avec le niveau visé en anglais : B2.

Modalités pédagogiques

S1	— Validation Contrôle continu.
S2	1 ECTS/semestre 1 1 ECTS/semestre 2 — Horaires 2h/semaine
S3	— Validation Contrôle continu.
S4	1 ECTS/semestre 3 1 ECTS/semestre 4 — Horaires 2h/semaine
S5	— Validation Évaluation terminale sur l'investissement dans la traduction du mémoire. 1 ECTS/semestre 5 validés par le jury de diplôme. — Horaires 2h tous les 15 jours en S5

SEMESTRES 1 ET 2

— CONTENUS DE FORMATION

Aider à la compréhension de supports variés : roman, presse, films, documentaires / analyser des supports iconographiques, lire et analyser des images / apprendre du vocabulaire spécifique à la spécialité / s'entraîner à l'expression écrite : savoir exprimer son opinion, argumenter, analyser et justifier ses choix.

— ORGANISATION

Classe de DN MADE (DN MADE Espace seulement) Apports théoriques sous forme de diaporama, vidéo et documents audio...

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

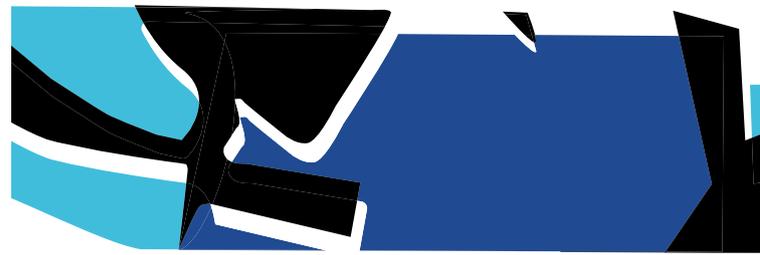
SEMESTRES 3 ET 4

— CONTENUS DE FORMATION

Mettre en application des connaissances afin de traduire en anglais les différents documents nécessaires à la mobilité : CV, portfolio, lettre de motivation / s'entraîner à l'oral afin de faciliter les échanges autour de la recherche et du travail de designer lors d'un entretien professionnel à l'étranger.

— ORGANISATION

Apports théoriques sous forme de diaporama, vidéo et documents audio...



SEMESTRE 5

— CONTENUS DE FORMATION

Traduction d'une partie du mémoire.

— ORGANISATION

Enseignement sous forme de compagnonnage et de réponses individualisées suivant les besoins et demandes des étudiant.e.s.



UE2

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE — ESPAGNOL

— OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir une pratique de la langue dans un contexte de communication et en rapport à la production artistique des pays hispanophones du bassin de la Caraïbe, de l'Amérique latine et l'Espagne. Confronter les étudiant.e.s aux productions artistiques de cette aire culturelle afin de leur permettre d'acquérir des compétences langagières de réception et de production, d'interaction et de médiation.

Modalités pédagogiques

S1	— Validation Contrôle continu.
S2	1 ECTS/semestre 1 1 ECTS/semestre 2 — Horaires 1h/semaine
S3	— Validation Contrôle continu.
S4	1 ECTS/semestre 3 1 ECTS/semestre 4 — Horaires 1h/semaine classe entière
S5	—Validation Évaluation terminale sur l'investissement dans la traduction du mémoire. 1 ECTS/semestre 5 validés par le jury de diplôme. — Horaires 1h tous les 15 jours en S5 (annualisation)

SEMESTRES 1 ET 2

— CONTENUS DE FORMATION

Comprendre des textes de différents type (articles de presse, blogs, sites web...), une conférence, un reportage, une interview, visionner un film. Présenter, décrire, analyser, interpréter, commenter, reformuler.

— ORGANISATION

A partir de supports variés, mobiliser les compétences compréhension, production et réception sous forme de présentations, travaux dirigés, exposés individuellement ou en groupe.

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

SEMESTRES 3 ET 4

— CONTENUS DE FORMATION

Mettre l'accent sur la production orale et écrite et les compétences dites pragmatiques (regard, voix, intonation...) / s'impliquer dans des tâches de réception esthétique des œuvres / communiquer les impressions et les réactions suscitées / convaincre et débattre / rendre compte de son travail, de son expérience, de ses projets dans un contexte de mobilité, professionnel et/ou d'ouverture à l'international / participer à des activités et à des pratiques interactionnelles avec des facilitateurs de la communication.

— ORGANISATION

A partir de supports variés mobiliser les compétences de réception et de production à partir d'activités de réception, d'interaction orale et écrite et d'activités de production orale et écrite.



SEMESTRE 5

— CONTENUS DE FORMATION

Traduction d'une partie du mémoire.

— ORGANISATION

Préparer à l'accomplissement de ces tâches dans un contexte social à travers de scénarios d'apprentissage-action tel que préconisé par le Cadre Européen de Langues (CECR).



UE2

CONTEXTES ÉCONOMIQUES & JURIDIQUES

— OBJECTIFS DE FORMATION

Se repérer et comprendre l'environnement économique et juridique de l'organisation dans laquelle le designer ou la designeuse exerce son activité professionnelle / identifier et mettre en œuvre les compétences juridiques, organisationnelles et de gestion dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un poste de travail / adapter sa communication dans le cadre des relations avec les partenaires / appréhender la posture et les gestes d'entrepreneur requis pour la gestion d'une TPE.

Modalités pédagogiques

S1 — Validation Contrôle continu.

S2 1 ECTS/semestre 1

1 ECTS/semestre 2

— Horaires

1h/semaine

S3 — Validation Contrôle continu.

S4 1 ECTS/semestre 3

1 ECTS/semestre 4

— Horaires

1h/semaine

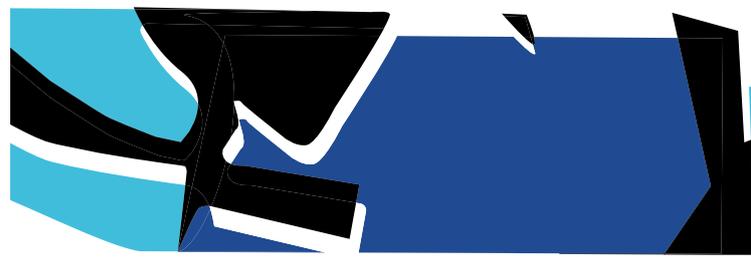
S5 — Validation

1 ECTS/semestre 5

validés par le jury de diplôme.

— Horaires

1h/semaine



SEMESTRES 1 ET 2

— COMPÉTENCES GLOBALES

Comprendre et appréhender les enjeux économiques, juridiques et financiers des entreprises du secteur / acquérir les méthodes d'argumentation, d'outils de traitement des situations-problèmes dans le cadre d'une réflexion intellectuelle, de techniques de communication et de compte-rendu d'activité.

— CONTENUS DE FORMATION

Contexte général des entreprises / identification des motivations du ou des créateurs d'entreprise et choix d'une structure adaptée à une situation donnée. Connaissances générales appliquées à l'industrie et à l'entrepreneuriat. Analyse stratégique de l'entreprise. Analyse de l'environnement externe et interne de l'entreprise. Analyse du marché. Politique commerciale. Choix du Statut juridique et social des organisations du secteur.

— ORGANISATION

En classe entière (les 2 classes de DN MADE)
Enseignement magistral + mise en pratique dans le cadre d'un projet d'entreprise.

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX



SEMESTRES 3 ET 4

— COMPÉTENCES GLOBALES

Comprendre-appréhender le cadre économique et juridique dans lequel le futur designer et la future designer pourront exercer leur métier / mobiliser les savoirs et mettre en œuvre les compétences à travers des études de cas issues de différents domaines d'activité.

— CONTENUS DE FORMATION

Savoir se déclarer en tant qu'auteur à la Maison des Artistes ou en indépendant.e. / Déclaration / TVA / imposition / devis / facture / chiffre d'affaires et résultat / bilan comptable et financier / droit / responsabilité professionnelle / engagement contractuel / cession de droits d'auteurs.

— ORGANISATION

Enseignement magistral + mise en pratique dans le cadre d'un projet d'entreprise.

SEMESTRE 5

— COMPÉTENCES GLOBALES

La troisième année vise à accompagner l'étudiant dans la définition de son projet professionnel. L'étudiant est invité à se projeter dans un des modes d'exercice de la profession : l'entrepreneuriat.

— CONTENUS DE FORMATION

Dans le cadre de son projet professionnel, mettre en œuvre l'ensemble des connaissances acquises. Suivi individuel du projet professionnel de création.

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé.



UE3

TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE

Modalités pédagogiques

S1 S2	— Validation Contrôle continu. 4 ECTS/semestre 1 4 ECTS/semestre 2 — Horaires 4h/semaine
S3 S4	— Validation Contrôle continu. 5 ECTS/semestre 3 2 ECTS/semestre 4 — Horaires 5h/semaine
S5 S6	— Validation Le projet final MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant. — Horaires La soutenance se déroulera sur une durée de 30 mn selon une modalité qui équilibrera présentation et échanges avec la commission.



SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

Cet enseignement permet à l'étudiant d'acquérir des techniques et savoir-faire issus de champs techniques ou technologiques. Le savoir-faire doit engager l'étudiant vers une posture créative et une attitude de mise en jeu et d'interrogation de gestes élaborés, de matériaux complexes. Les possibilités créatives de l'étudiant augmentent au fur et à mesure de son habileté et de sa maîtrise technique.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet. Dans le cadre du DN MADE, il s'agit pour l'étudiant d'aborder des savoir-faire connus et incontournables avec curiosité et respect, et de les réinvestir par la pratique et le rapprochement des connaissances et compétences acquises dans les autres enseignements. Cette cohabitation entre technologie contemporaine et techniques traditionnelles fonde cette exploration des gestes et savoir-faire au service de la créativité.

— CONTENUS DE FORMATION

Atelier imprimante 3D / découpe laser / prise de vue / maquettes (en terre, bois, carton plume, balsa...).

— ÉVALUATION

Certaines compétences seront évaluées ponctuellement dans le contrôle continu, d'autres le seront à l'intérieur du projet d'atelier de création.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.



ENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET PROFESSIONNELS



SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'acquisition des techniques et savoir-faire permet à l'étudiant.e d'en faire des outils de création. La créativité technique peut permettre de faire projet tout comme le projet peut instaurer des explorations particulières. L'interrogation d'un contexte, d'une histoire, donne du sens aux recherches.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet. Dans le cadre du DN MADE, il s'agit pour l'étudiant d'aborder des savoir-faire connus et incontournables avec curiosité et respect, et de les réinvestir par la pratique et le rapprochement des connaissances et compétences acquises dans les autres enseignements. Cette cohabitation entre technologie contemporaine et techniques traditionnelles fonde cette exploration des gestes et savoir-faire au service de la créativité.

— CONTENUS DE FORMATION

Cycle de formation en imprimante 3D, découpe laser, peinture sur tissu, découpe au fil à chaud, fabrication de maquettes.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.

SEMESTRES 5 ET 6

— COMPÉTENCES GLOBALES

Dans le cadre de son projet professionnel, mettre en œuvre l'ensemble des connaissances acquises.

— CONTENUS DE FORMATION

Suivi du projet professionnel de création.

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé

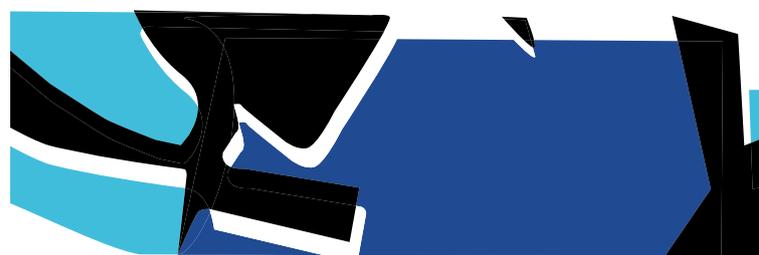


UE3

PRATIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Modalités pédagogiques

S1	— Validation
S2	Contrôle continu. 1 ECTS/semestre 1 1 ECTS/semestre 2 — Horaires 2h/semaine
S3	— Validation
S4	Contrôle continu. 2 ECTS/semestre 3 2 ECTS/semestre 4 — Horaires 2h/semaine
S5	— Validation
S6	Le projet final MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant. — Horaires La soutenance se déroulera sur une durée de 30 mn selon une modalité qui équilibrera présentation et échanges avec la commission.



SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

Cet enseignement propose de découvrir toutes les étapes d'une démarche de création. Il s'agit de s'initier à la démarche de projet par le biais d'ateliers et de micro-projets afin de permettre à l'étudiant de développer sa curiosité, son esprit d'initiative et son autonomie.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Initier des modes de pensée et de créations spécifiques grâce aux techniques et outils fondamentaux d'expression et notamment dans une première approche des méthodes de projet / découvrir des domaines du Design d'espace au travers de micro-projets ayant une finalité / comprendre les logiques interdisciplinaires de la formation / pratiquer des démarches intuitives de projet / passer de démarches intuitives de projet à des démarches raisonnées.

— CONTENUS DE FORMATION

Développer des postures de recherche et d'exploration, puis d'appropriation des méthodologies et l'élaboration de réponses en design d'espace.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.





SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir les différentes méthodologies de conception et connaissances pratiques pour répondre à des incitations créatives, et ce dans une logique de démarche de projet.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Faire découvrir les spécificités fondamentales du design d'espace / acquérir une culture du domaine / développer une appropriation des méthodologies de recherche et de la démarche de conception / convoquer des ressources extérieures multiples / développer un sens du dialogue et de l'écoute.

— CONTENUS DE FORMATION

Développer des postures de recherche et d'exploration / s'approprier des méthodologies pour élaborer des réponses en design d'espace confortant la démarche de projet.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.

SEMESTRES 5 ET 6

— OBJECTIFS DE FORMATION

Amener l'étudiant à concevoir des réponses globales et à développer des projets aux systèmes complexes.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Dans le cadre de son projet professionnel, mettre en œuvre l'ensemble des connaissances acquises.

— CONTENUS DE FORMATION

Suivi du projet professionnel de création.

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé



UE3

COMMUNICATION ET MÉDIATION DU PROJET

Modalités pédagogiques

S1 S2	— Validation Contrôle continu. 4 ECTS/semestre 1 3 ECTS/semestre 2 — Horaires 5h/semaine
S3 S4	— Validation Contrôle continu. 5 ECTS/semestre 3 3 ECTS/semestre 4 — Horaires 5h/semaine
S5 S6	— Validation Le projet final MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant. — Horaires La soutenance se déroulera sur une durée de 30 mn selon une modalité qui équilibrera présentation et échanges avec la commission.



SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

La communication d'un projet passe par la création d'images, de schémas, de visuels, d'échantillons et de maquettes didactiques, de discours argumentés, aidant un récepteur à comprendre une démarche dans son ensemble. Les EC Communication et médiation de projet construisent la capacité à communiquer une démarche de projet et réaliser des supports de médiation favorisant la lisibilité de cette dernière ainsi que la compréhension par autrui des éléments produits.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet / savoir communiquer efficacement ses idées, par l'écrit, l'oral et graphiquement / savoir analyser et utiliser les modes de communication d'un projet sur des supports différents.

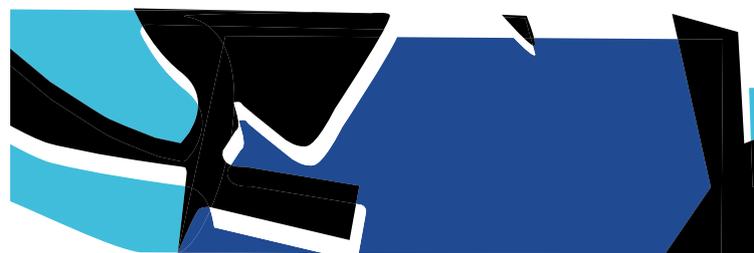
— CONTENUS DE FORMATION

Dans ce cours, outils théoriques et pratiques sont étroitement liés. La prise de parole est un facteur déterminant pour soutenir une démarche : exposer un travail conduit en équipe, expliquer et discuter d'une démarche en groupe et être capable d'en débattre. C'est dans une recherche d'articulation entre tous ces éléments que l'étudiant.e façonnera sa posture argumentative et sa faculté à transmettre aisément ses idées.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.





SEMESTRES 3 ET 4

— OBJECTIFS DE FORMATION

La communication et médiation de projet construisent la capacité à communiquer une démarche de projet et réaliser des supports de médiation favorisant la lisibilité de cette dernière ainsi que la compréhension par autrui des éléments produits. Il permettra notamment à l'étudiant de se familiariser avec les moyens de communication de projet dans ses différentes étapes de conception et de mettre en place des stratégies personnelles de ses démarches de recherche.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Savoir énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet / savoir communiquer efficacement ses idées, oralement et graphiquement, et collaborer au sein d'une équipe et avec tous les acteurs d'un projet / savoir analyser et utiliser les modes de communication d'un projet sur des supports différents.

— CONTENUS DE FORMATION

Les microprojets initient les étudiant.e.s à la démarche de projet qu'elle soit fictive, réelle, ou issu d'un appel à concours. L'étudiant.e est à même d'analyser un contexte et de communiquer toutes les étapes de sa démarche de création, de la programmation à la réalisation et d'inscrire sa démarche en lien avec l'observation et l'analyse de problématiques contemporaines.

— ORGANISATION

Les enseignements prennent la forme d'exercices pratiques ou de mini-projets transversaux articulés avec les Ateliers de création.

SEMESTRES 5 ET 6

— OBJECTIFS DE FORMATION

Approfondir les codes de représentation de communication spécifiques au projet de diplôme / montrer et démontrer des idées, des processus et des démarches de création. / La progression pédagogique de cet enseignement prépare à l'intégration dans la vie professionnelle, à l'exposition de ses projets, mais également à une poursuite d'études.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Engager une réflexion dans les champs de la création en appliquant les règles et les codes de communication pour son projet de diplôme. Pouvoir justifier de la pertinence de leur utilisation / développer une capacité à construire une médiation informative et didactique à propos d'une démarche de création, d'un processus créatif / être en mesure d'exposer, expliquer, défendre le projet présenté et d'en débattre / présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus / être capable de construire, développer et médiatiser un processus de création en équipe pluridisciplinaire.

— CONTENUS DE FORMATION

Le projet concentre création, recherche et développement. Il est conçu et réalisé à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant.e. Le projet démontre la capacité à échanger avec différents acteurs (analyse, repérage de besoins, créativité en partenariat). L'étudiant.e s'emploie à trouver les moyens de communication adéquats pour porter une démonstration. Le contenu est adapté aux différents projets des étudiant.e.s.

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé



MÉMOIRE

Modalités pédagogiques

S5

— Validation

L'écriture du mémoire se prépare sur la deuxième partie du semestre et la soutenance prend place en fin de S5. Il est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury.

Le mémoire est doublé d'un "abstract", version anglaise résumée de l'argumentation du projet, et est présenté à l'oral au sein de l'EC 22.4 Langues vivantes étrangères et lors de la soutenance du mémoire devant le jury. »

— Horaire

la soutenance se déroulera sur une durée de 30 min dont 15 min réservées aux échanges avec la commission.

SEMESTRE 5

— OBJECTIFS DE FORMATION

Le mémoire a pour objectif d'introduire une méthodologie du projet et l'engagement d'une réflexion vis-à-vis des métiers d'art et du design. L'étudiant.e est conduit à qualifier individuellement l'objet ou le territoire d'étude. Il effectue un travail de collecte de ressources du projet, ressources disciplinaires et pluridisciplinaires. Il désigne et analyse des références et le résultat de ses collectes adaptés à son champ d'étude. À partir de ces données, il définit et limite le périmètre de son étude. L'étudiant.e est en capacité d'énoncer son protocole avec recul.



— COMPÉTENCES GLOBALES

Engager une réflexion dans les champs de la création. Pouvoir justifier de la pertinence de leur utilisation. Présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus / être capable de construire, développer une pensée créative.

— CONTENUS DE FORMATION

Le mémoire concentre création, recherche et développement. Le contenu est adapté aux différents projets des étudiant.e.s. Il s'agit d'un travail individuel articulé à un projet final mené seul ou en groupe. Les normes de publication et les modalités devront évoluer au regard de l'actualité dans ce domaine. Le mémoire privilégie une forme construite harmonisée favorisant la publication (plan, support, résumé, bibliographie). Le mémoire se construit de manière concomitante aux intentions du projet. Il est élaboré au cours du semestre 5.

— ÉVALUATION

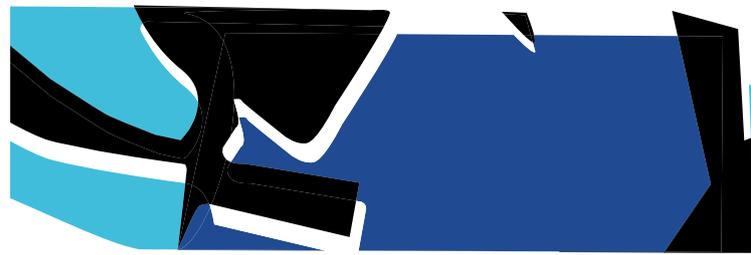
L'évaluation du mémoire est portée sur les compétences visées ci-après :

Capacité à construire une pensée créative articulée à un contexte d'étude et à des références culturelles issues des champs de l'art, de la technique, des métiers d'art et du design / aptitude à construire une pensée propice à la définition et/ou enrichissement d'un projet dans le domaine de spécialité choisi / produire un contenu écrit et graphique dont les qualités didactiques de rédaction et d'édition sont pensées en adéquation avec le thème et le propos soutenus. capacité du candidat à respecter des règles déontologiques fondamentales quant à la citation des sources utilisées, et sur la justesse des modalités de construction de son travail (références, légendes, notes de bas de page, hiérarchie typographique, citations, clarté et lisibilité...)

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé





PROJET

Modalités pédagogiques

- S5** — Validation
- S6** Le projet final MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant.
- Horaires
- La soutenance se déroulera sur une durée de 30 mn selon une modalité qui équilibrera présentation et échanges avec la commission.

SEMESTRE 6

— OBJECTIFS DE FORMATION

La définition et l'approfondissement d'une étude développée au cours du sixième semestre vise à confirmer un sens de l'organisation dans un processus créatif sur le long terme, répondant à des enjeux préalablement déterminés et articulés avec les métiers visés. Le projet concentre création, recherche et développement; il est conçu et réalisé en 3e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant. Les projets collaboratifs menés lors des semestres 5 et 6 pourront être présentés et soutenus en équipe, mais ils feront l'objet d'une évaluation individuelle à l'issue du semestre 6.

— COMPÉTENCES GLOBALES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet.

— CONTENUS DE FORMATION

Le projet doit constituer une pièce maîtresse du portfolio ou d'une première étape vers la définition d'un territoire de recherche pour la poursuite d'étude, ce projet démontre les capacités de l'étudiant à :

- Révéler un profil créatif;
- Définir un positionnement en tant que créateur de formes, de fonctions, d'artefact(s);
- affirmer une position engagée dans les champs de la création (métiers d'art et/ou design);
 - Identifier un problème pour lequel les métiers d'art et le design peuvent apporter diverses solutions;
- Définir les meilleures solutions concrètes, incarnées par la production d'artefacts, d'objets, de produits, de services, de systèmes innovants;
- Être en mesure d'exposer, expliquer, défendre le projet présenté et d'en débattre;
- Présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus;
- Être capable de construire, développer et médiatiser un processus de création en équipe pluridisciplinaire.

— ÉVALUATION

Le projet MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant.

— ORGANISATION

Accompagnement personnalisé

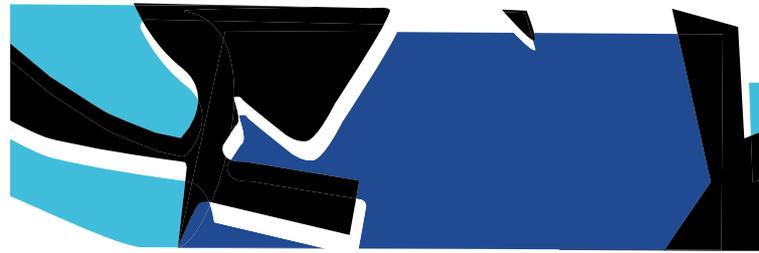


UE4

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET POURSUITE D'ÉTUDE

Modalités pédagogiques

S1	— Validation Validation par le professeur (contrôle continu). Attribution d'1 ECTS — Horaires 1h semaine au 1er semestre.
S2	— Validation Validation par le professeur (contrôle continu). Attribution d'1 ECTS — Horaires 1h semaine au 2nd semestre.
S3	— Validation Validation par le professeur au regard des appréciations du maître de stage. Attribution d'1 ECTS — Horaires 1h semaine au 3ième semestre.



Contenus de formation S4 & S5 & S6

Les méthodes de recherche prévoient un dialogue intime entre les savoir-faire, les ressources techniques contemporaines et traditionnelles, la projection d'idées en design, l'observation et l'analyse de problématiques contemporaines. La résolution de celles-ci passe par la pratique et l'expérimentation aussi bien que par la théorie et la mise en perspective d'une culture riche et variée capable de nourrir le vocabulaire expérimental et plastique.

SEMESTRES 1 ET 2

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif général de cet enseignement sera de permettre à l'étudiant de développer une compréhension des différents champs professionnels et de leurs enjeux pour dessiner le parcours à venir. La construction du parcours de l'étudiant se décline autour de deux objectifs qui structurent le DN MADE.

- permettre une insertion professionnelle qualitative dans un domaine de création correspondant à son parcours.
- permettre une poursuite d'études dans tout autre diplôme de niveau I.





PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET POURSUITE D'ÉTUDE

SEMESTRE 1

Initiation et construction du parcours individualisation, tutorat, visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies et matériaux et projet 5 jours d'observation.

— OBJECTIFS DE FORMATION

- La construction du parcours de l'étudiant se décline autour de deux objectifs qui structurent le DN MADE.

- permettre une insertion professionnelle qualitative dans un domaine de création correspondant à son parcours.

- permettre une poursuite d'études dans tout autre diplôme de niveau I.

Afin de consolider et d'enrichir son parcours, une période de stage de 2 semaines (maximum 70 heures) aura pour objectif la définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier. L'objectif général de cet enseignement sera de permettre à l'étudiant de développer une compréhension des différents champs professionnels et de leurs enjeux pour dessiner le parcours à venir.

— COMPÉTENCES GLOBALES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.

Contenus de formation

- Découverte et prise de contact avec les professionnels locaux en vue notamment de l'élaboration d'un plan de poursuite d'études.

- interview de professionnels

- Recherche de stage et formulation de candidatures pour le stage de fin d'année DN-MADE 1

- Rédaction de Lettre de motivation

- Conception de CV

- Eventuel stage d'immersion dans une autre structure de formation

— ÉVALUATION

- Présence régulière et participation active.

- Pertinence de l'analyse et de la méthodologie.

- Qualité des dossiers et exposés.

- Contrôle continu.

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.



UE4

SEMESTRE 2

Détermination et construction d'un parcours structuré, stage court 2 semaines

— COMPÉTENCES GLOBALES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder / situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

— CONTENUS DE FORMATION

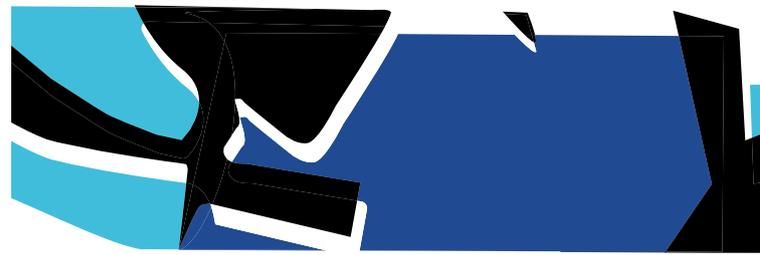
Familiarisation avec le milieu professionnel / poursuite et validation des candidatures de Stage / construction et aide à la détermination d'un parcours de poursuite d'études / stage court de 2 semaines

— ÉVALUATION

1 Document de synthèse, ce document est une synthèse du travail de l'année 1 : apprentissage des pratiques et désir personnels. Succinct, il impose à l'étudiant de cultiver le goût des notes et du journal de bord, à noter ce qui l'a marqué dans les enseignements. Ce document doit être finalisé pour le mois de juin et remis dix jours avant la date du bilan de S2. 2 Rapport de stage évalué lors d'un oral au début du semestre 3

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.



SEMESTRE 3

Positionnement et enrichissement des compétences

— OBJECTIFS DE FORMATION

- renforcer La construction du parcours de l'étudiant
- permettre une insertion professionnelle qualitative dans un domaine de création correspondant à son parcours.
- rencontre avec un ensemble de professionnels de tout secteur ; juridique, monde de l'entreprise, institution artistiques publiques ou privés, monde des médias viendront livrer aux étudiants, outre les connaissances techniques, la force de l'expérience et leur vision de l'environnement socio-professionnel dans lequel ils seront amenés à évoluer.

L'étudiant sera ainsi familiarisé aux dispositifs nombreux destinés aux jeunes artistes : politiques publiques d'aides à la production, à l'édition, les résidences, les expositions, les commandes comme initiatives privées ou entrepreneuriales.

— ÉVALUATION

- Présence régulière et participation active.
- Qualité des dossiers et exposés.
- Contrôle continu.



PROFESSIONNALISATION

Modalités pédagogiques

S4 — Validation
Validation par le professeur (contrôle continu).
Attribution d'1 ECTS
— Horaires
1h semaine au 4^{ème} semestre hors stage

S5 — Validation
Par le professeur au regard des appréciations du maître de stage
1 ECTS
— Horaire
1h/ semaine

S6 — Validation
Validation par le professeur
1 ECTS
— Horaire
1h/ semaine



SEMESTRE 4

Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet, recherche de partenariat

— OBJECTIFS DE FORMATION

- renforcer la rencontre avec un ensemble de professionnels plus spécifiquement centré sur les questions juridiques tel que la propriété artistique et littéraire, statut de l'artiste et du designer.
- préparer le stage de 12 à 16 semaines ; ce stage est obligatoire et conventionné.
- vérifier l'adéquation entre l'expérience de stage et le projet global de l'étudiant, le secteur d'insertion professionnelle qu'il envisage ou construit déjà.



UE4

SEMESTRE 5

Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel

— OBJECTIFS DE FORMATION

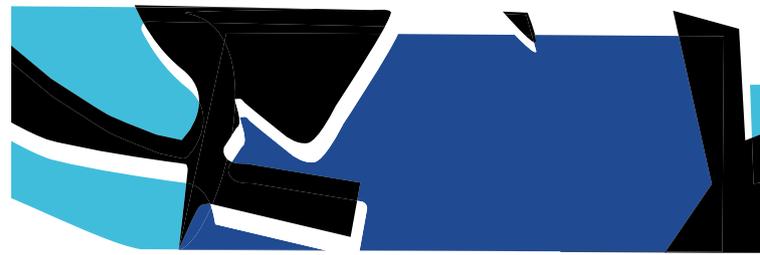
- vérifier l'adéquation entre l'expérience de stage et le projet global de l'étudiant, le secteur d'insertion professionnelle qu'il envisage ou construit déjà.

— ÉVALUATION

- Présence régulière et participation active.
- Pertinence de l'analyse et de la méthodologie.
- Qualité des dossiers et exposés.
- Contrôle continu.

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.



SEMESTRE 6

Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Argumentation, valorisation et promotion du projet personnel

— OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre de confronter la recherche personnelle des étudiants, leur début d'engagement, aux différents secteurs d'activités professionnelles, afin de les aider à appréhender au mieux leur future insertion dans le milieu / progresser dans l'autonomie de la démarche, la construction du travail, de son contexte théorique, vers un « devenir designer » / avoir la maîtrise des conditions professionnelles du travail : qualité des productions, leur exposition et leur médiation.

— ÉVALUATION

- Présence régulière et participation active.
- Pertinence de l'analyse et de la méthodologie.
- Qualité des dossiers et exposés.
- Contrôle continu.

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.





STAGE

Modalités pédagogiques

S2	— Validation
S3	Par le professeur au regard des appréciations du maître de stage 1 ETCS — Horaire 2 semaines de stage (minimum 35h - maximum 70 heures), fin juin à juillet.
S4	— Validation
S5	Par le professeur au regard des appréciations du maître de stage 1 ETCS — Horaire 12 à 16 semaines (entre 420 h et 560 h), d'avril à juillet.

SEMESTRES 2 ET 3

Un stage de 2 semaines obligatoire permet par l'observation active et la découverte du milieu professionnel de construire son parcours et son projet professionnel.

— OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif général de cet enseignement sera de permettre à l'étudiant de développer une compréhension des différents champs professionnels et de leurs enjeux pour dessiner le parcours à venir.

La construction du parcours de l'étudiant se décline autour de quatre objectifs qui structurent le DN MADe.

- permettre une insertion professionnelle qualitative dans un domaine de création correspondant à son parcours.
- permettre une poursuite d'études dans tout autre diplôme de niveau I.
- découvrir la diversité des structures ;
- favoriser une démarche d'intégration dans une équipe ;

— CONTENUS DE STAGE/ FORMATION

- identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.
- situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

— ÉVALUATION

1) Document de synthèse, ce document est une synthèse du travail de l'année 1 : apprentissage des pratiques et désir personnels. Succinct, il impose à l'étudiant de cultiver le goût des notes et du journal de bord, à noter ce qui l'a marqué dans les enseignements. Ce document doit être finalisé pour le mois de juin et remis dix jours avant la date du bilan de S2.

2) Restitution sous forme écrite : carnet de bord et rapport de stage évalué lors d'un oral au début du semestre 3.

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.



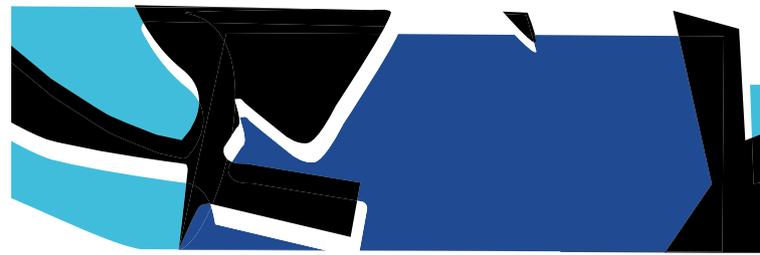
UE4

SEMESTRES 4 ET 5

Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet, recherche de partenariat. Le stage professionnel de 12 à 16 semaines au sein de structures professionnelles dans le champ des métiers d'art et du design peut préfigurer l'orientation du projet de sixième semestre (acquisition de compétences, gestes et savoirs spécifiques, expérience en agence de design en tant que membre intégré, expérience au sein d'institutions culturelles et/ou associatives pour l'élaboration de projets culturels et/ou associatives). Il a également pour objectif de construire l'orientation professionnelle ou de poursuite d'études de l'étudiant : asseoir son projet post-diplôme, et consolider sa connaissance du milieu professionnel.

— OBJECTIFS DE FORMATION

- permettre à l'étudiant stagiaire de confronter ses acquis et compétences nouvelles aux territoires professionnels variés qu'offrent les secteurs des métiers d'art et du design, qu'ils relèvent de l'artisanat, de l'industrie, d'institutions culturelles ou associatives, et à toutes les échelles (travailleur indépendant, PME, grands groupes) ;
- favoriser une intégration active au sein d'une structure professionnelle pour comprendre les rouages d'une activité de création, mais également associer ses capacités à celle d'un collaborateur, seul ou en équipe, y compris pluridisciplinaire ;
- observer des savoirs et conditions propices à la définition du projet à élaborer au sixième semestre en nouant par exemple un partenariat fidèle entre l'entreprise et l'étudiant. Le maître de stage pourra être invité à la soutenance de projet ;
- affiner un projet professionnel.



— CONTENUS DE STAGE/ FORMATION

- situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.
- caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- faire preuve de distance critique, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- accompagnement pour la rédaction du retour d'expérience (analyse critique).

— ÉVALUATION

- 1) A l'issue de leur stage, tous les étudiants doivent remettre un rapport de stage
- 2) Rapport de stage évalué lors d'un oral au début du semestre 5

— ORGANISATION

Cours classe entière alternant travaux en groupe et individuels.



LEXIQUE



ACQUIS : Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation. Les acquis exigés pour suivre une formation constituent les pré-requis.

APPRENTISSAGE : Ensemble d'activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

AUTO-ÉVALUATION : Évaluation par l'étudiant de ses progrès, généralement effectuée au moyen d'un questionnaire qu'il remplit seul.

BMA : Le brevet des métiers d'art (BMA) est un diplôme national français d'études secondaires et d'enseignement professionnel qui a pour but de promouvoir l'innovation, de conserver et transmettre les techniques traditionnelles. Il est de niveau IV, enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles.

CM : Cours magistral.

DROIT D'AUTEUR : Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

DROIT DE CITATION ET D'EXCEPTION PÉDAGOGIQUE : Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos. La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

EC : Un enseignement constitutif est une partie qui compose une Unité d'enseignement(U.E).



LEXIQUE



ECTS : European Credits Transfer System ou système européen de transfert des crédits en français. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'études concerné. Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

LICENCE : Diplôme acquis au terme d'un cursus de 6 semestres qui correspondent au premier cycle universitaire avec l'acquisition de 180 crédits ECTS.

LMD : Les 3 grades du système LMD correspondent à la licence (bac+3), au Master (bac+5) et au Doctorat (bac+8).

MENTION : Il s'agit de la dénomination du diplôme. Elle peut être complétée par une spécialité.

PARCOURS : Une même mention de licence peut comporter plusieurs parcours, que l'on choisit en général à partir du S3 (2e année) voire au S5 (3e année).

SEMESTRE : Chaque année en DN MAde est décomposée en 2 semestres. Chaque semestre correspond à 30 crédits ECTS. Le DN MAde est organisé en 6 semestres.

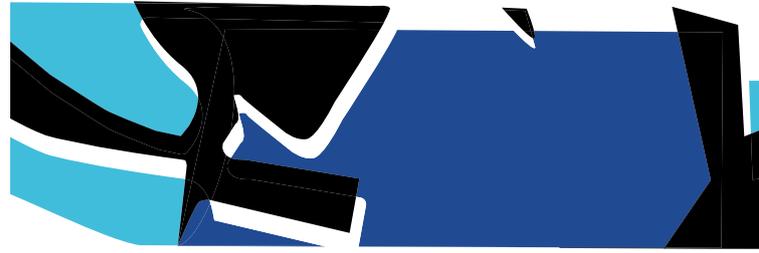
TD : Travaux dirigés, enseignements dispensés par groupes.

TP : Travaux pratiques, enseignements d'application dispensés en groupe restreint.

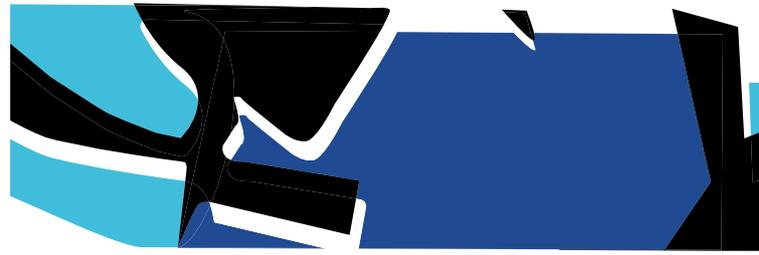
UE : Unité d'Enseignement. Une Unité d'Enseignement (U.E.) est composée de différents Enseignements Constitutifs (E.C.).



NOTES



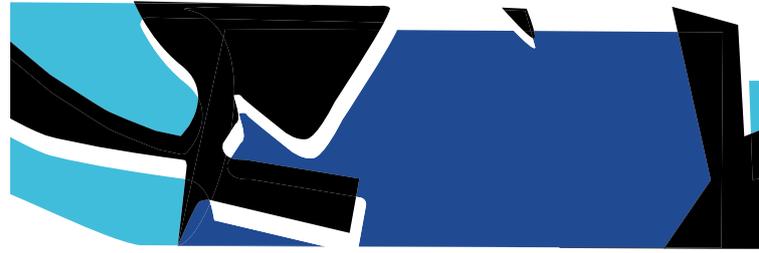
NOTES



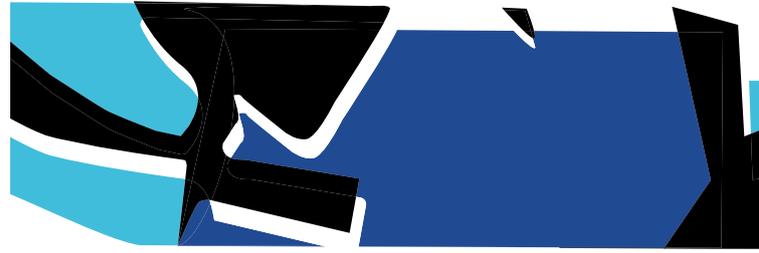
NOTES



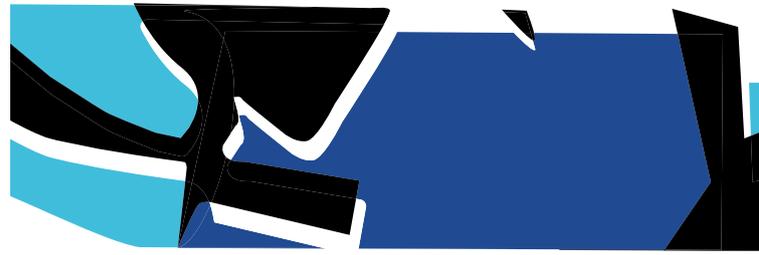
NOTES



NOTES



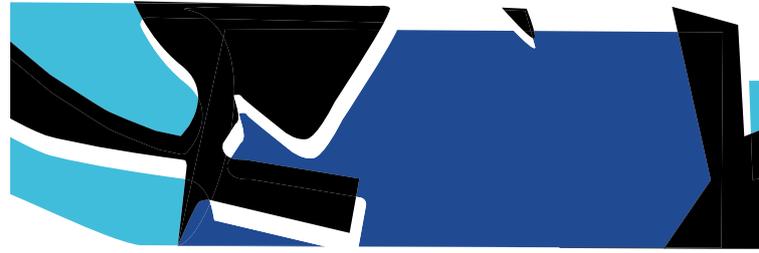
NOTES



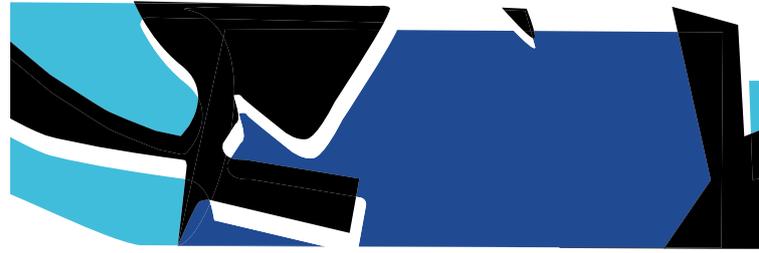
NOTES



NOTES



NOTES



NOUS CONTACTER



ADRESSE

Quartier Saint-James
97250 SAINT-PIERRE
MARTINIQUE
Telephone : 05 96 78 16 05
Mail : ce.9720888H@ac-martinique.fr
Site internet : <https://lpovictoranicet.com/>

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi, mardi, jeudi : 7h30–17h00
Le mercredi : 7h30–16h30
Le vendredi : 7h30–16h00

POSTULER

Procédure de candidature via la plateforme Parcoursup.
Monsieur Imbert,
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
Mail : jacques-yv.imbert@ac-martinique.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/lpovanicet>



<https://twitter.com/lpovanicet>



<https://www.instagram.com/lpovanicet/>



YouTube : LPO VICTOR ANICET



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT EN DN MADE

1. Organisation du travail

A. ENGAGEMENT DE TRAVAIL

La réussite aux examens ne peut être envisagée qu'avec un travail régulier et rigoureux.

L'étudiant s'engage à avoir son matériel de travail, ordinateur portable avec logiciels, ainsi que tous les supports et documents en lien avec les enseignements.

L'étudiant doit réaliser et remettre dans les délais exigés les productions et travaux (écrits, oraux, pratiques et dirigés) demandés par les enseignants et respecter les modalités d'évaluation des compétences dans chaque EC.

Les travaux non rendus dans le temps imparti et sans justificatif entraîneront des réductions de points à hauteur de 2 points par jour de retard.

En l'absence de rendu dans un enseignement constitutif sur le semestre, la commission pédagogique déclarera l'étudiant « DÉFAILLANT ».

B. ENGAGEMENT D'ASSIDUITÉ

La présence à tous les cours et tous les ateliers (workshop, séminaires, sorties) est obligatoire.

Toute absence devra être justifiée par un document original (certificats médicaux, convocations examens, convocations concours, permis de conduire, jurys d'assise, décès d'un proche) par écrit dans un délai de 48h auprès de la vie scolaire.

L'étudiant qui aurait dépassé le seuil d'absences toléré sera déclaré « DÉFAILLANT » aux unités d'enseignement du semestre par la commission pédagogique et selon la situation, il se verra proposer le redoublement ou la réorientation.

Sur des cas particuliers (absences longues pour maladie ou autre), l'équipe pédagogique sera informée afin d'envisager un protocole adapté pour valider les UE. Ce protocole est soumis à l'étudiant qui doit s'engager à le suivre.

C. DEVOIR D'INFORMATION

Pronote est utilisé pour toutes les communications administratives. Il est de la responsabilité de chaque étudiant de s'y connecter suffisamment régulièrement pour prendre connaissance de :

- L'emploi du temps et ses mises à jour
- Le cahier de textes et les travaux à produire et remettre
- Les convocations aux examens
- Les informations administratives du lycée
- Les enquêtes (évaluation de la formation à compléter 2 fois par an)

La messagerie de l'ENT Colibri est le moyen privilégié pour contacter l'équipe pédagogique et échanger avec les enseignants de chaque enseignement constitutif de la formation DN MADE. L'étudiant a ainsi l'obligation de consulter régulièrement sa messagerie afin de suivre les activités et répondre aux exigences de la formation.

Les enseignants et les CPE de l'établissement sont également joignable sur leurs adresses académiques nominatives de type « prenom.nom@ac-martinique.fr »

En cas de problème technique de consultation de Pronote ou de l'ENT Colibri, l'étudiant doit obligatoirement signaler l'incident à l'équipe enseignante par mail académique ou à la vie scolaire afin que le problème soit résolu dans les plus brefs délais.

D. RESPECT DES LIEUX ET DU MATÉRIEL

Les salles de cours et ateliers sont des espaces de travail qui doivent préserver les conditions nécessaires à la concentration de chacun. Il est impératif de les laisser propres et organisés pour les cours suivants. L'utilisation des équipements (ordinateurs, imprimantes et équipements d'atelier) se fait uniquement avec l'autorisation et selon les règles édictées par l'équipe enseignante du parcours.

2. Évaluation

A. OBTENTION DU DIPLÔME

Le DN MADE s'obtient par la validation de chaque unité d'enseignement (UE) du parcours.

Les UE sont validées chaque semestre en commission pédagogique. La validation d'une UE confère la totalité des crédits ECTS (European Credits Transfer System) qui lui sont associés. Les ECTS permettent évaluer les équivalences avec des formations françaises et européennes voire internationales.

Unités d'Enseignement	Crédits ECTS						
	Semestres	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Humanités et cultures		8	8	7	6	4	4
Méthodologies, techniques et langues		11	11	10	7	5	6
Ateliers de création		9	8	12	7	11	17
Professionalisation		2	3	1	10	10	3

Le diplôme obtenu confère 180 crédits ECTS.

Si l'étudiant quitte le cursus en cours de formation, un relevé des crédits ECTS obtenus lui sera délivré (permettant par exemple d'intégrer une nouvelle formation).

Si l'étudiant échoue à son diplôme, la commission pédagogique étudiera son cas pour envisager un rattrapage, un redoublement ou la remise d'un certificat de suivi de formation mentionnant les UE et ECTS acquises permettant à l'étudiant de postuler dans d'autres formations.

B. VALIDATION DES UE

La validation des UE est fondée sur l'évaluation des compétences du DNMAde organisées par blocs.

Les UE des six semestres à l'exception de l'UE19 (au S5) et de l'UE23 (au S6) sont validées sous la forme d'un contrôle continu dont les modalités de mise en œuvre sont définies au niveau de chaque enseignement constitutif (EC) de l'UE.

L'UE19 et UE23 sont respectivement validées par des épreuves ponctuelles de soutenance orale du mémoire MAde et du projet MAde.

L'acquisition des UE du DNMAde s'organise selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits ECTS.

C. DELIVRANCE DES ECTS ET PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE

Les ECTS sont délivrés de manière GLOBALE pour chaque Unité d'Enseignement par semestre.

La délivrance partielle d'ECTS au niveau des enseignements constitutifs de l'UE n'est pas autorisée.

Si on attribue à l'étudiant à la fin de la première année :

- 60 ECTS.....passage en deuxième année ;

- entre 48 et 59 ECTS... passage en deuxième année avec rattrapage ou redoublement ;
- moins de 48 ECTS.....redoublement ou éviction de la formation (arrêté sur décision du chef d'établissement).

Si on attribue à l'étudiant à la fin de la deuxième année :

- 120 ECTS.....passage en troisième année ;
- entre 108 et 119 ECTS.....passage en troisième année avec rattrapage ou redoublement;
- moins de 108 ECTS.... redoublement ou éviction de la formation (arrêté sur décision du chef d'établissement).

En cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice des UE déjà validées.

L'étudiant peut donc passer d'un semestre à l'autre jusqu'en S6 mais il devra - grâce aux rattrapages - obtenir les ECTS manquants.

Chaque semestre, l'attribution des ECTS est récapitulée à l'étudiant sur le PV délivré par la commission pédagogique. Ceux obtenus par compensation doivent être notés comme tels.

D. RESULTAT DES EVALUATIONS SEMESTRIELLES ET COMPENSATIONS

A l'issue de chaque semestre, un bilan périodique, qui est la synthèse des évaluations par bloc de compétences des EC, est édité pour chaque étudiant.

Sur la base de ce bilan, la commission pédagogique se prononce sur la validation des UE du semestre. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant a atteint au moins le niveau de maîtrise satisfaisante. Une compensation par blocs est possible entre les EC de l'UE.

Les autres mécanismes de compensation :

- 2e niveau de compensation : les UE se compensent au sein d'un même semestre après validation de la commission pédagogique.
- 3e niveau de compensation : le UE de deux semestres consécutifs de la même année scolaire se compensent en tenant compte des résultats aux rattrapages après validation de la commission pédagogique.

Sous la responsabilité de la commission pédagogique, un dispositif spécial de compensation peut être mis en œuvre, pour fournir un bilan global de ses résultats et l'attribution correspondante d'ECTS, à un étudiant qui souhaiterait se réorienter en cours de formation ou effectuer une mobilité dans un autre établissement ou suspendre de façon transitoire ses études.

E. RATTRAPAGES

Le rattrapage est une obligation si l'étudiant n'a pas validé une ou plusieurs UE et s'il n'a pas été déclaré « DÉFAILLANT » en commission pédagogique.

L'équipe pédagogique propose à la commission pédagogique le dispositif de rattrapage de l'EC ou des EC concernés. La commission pédagogique entérine ou modifie les propositions de session de rattrapage et en averti l'étudiant.

Les rattrapages ont lieu dans une salle dédiée dans un délai maximum de 15 jours après les commissions pédagogiques et sous la surveillance d'un enseignant ou d'un surveillant de la Vie Scolaire.

Les rattrapages font l'objet de convocation et d'une liste d'émargement obligatoire.

En situation de rattrapage, le système de compensation valide les ECTS d'une UE à partir d'une moyenne de 11/20 dans cette même UE. En dessous de 11/20, l'étudiant sera « AJOURNÉ ».

Selon le nombre d'ECTS validé (cf. partie 2 paragraphe C), la commission pédagogique statuera sur la suite à donner au parcours de l'étudiant dans la formation.

F. ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

Cas des soutenances de Stage, de Mémoire et de Projet

Dans le cadre des soutenances de Stage de Mémoire et de Projet, le document remis sur le Nuage en version numérique est celui sur lequel le jury se base pour apprécier la soutenance de l'étudiant.

Ainsi, en l'absence de dépôt dans les délais impartis, le jury est dans l'incapacité d'apprécier le travail du candidat. Dans ce cas, il est déclaré « AJOURNÉ » par le jury.

Il devra se présenter à la Session de Rattrapage de l'épreuve qui aura lieu règlementairement après la commission pédagogique du semestre dans les 15 jours maximum.

Les épreuves de soutenance du rapport de stage S2 et S4 se déroulant respectivement en début de S3 et S5 sont des évaluations sommatives en contrôle continu et fonctionnent donc sur le même principe que tout autre évaluation sommative d'EC. Dans le cas d'un étudiant absent à son évaluation sommative, il devra rattraper son épreuve à la Session de Rattrapage s'il ne valide pas son UE. En cas de note en dessous de la moyenne, le système des compensations s'applique. Si l'étudiant ne compense pas, il passera en session de rattrapage.

Dans le cas d'une évaluation formative en contrôle continu, l'enseignant peut proposer directement à l'étudiant de repasser son devoir pendant le semestre et cela avant la commission pédagogique.

En l'absence de travail fourni à une situation d'évaluation et à fortiori à l'ensemble des situations de l'EC sur un semestre, l'étudiant est noté « NON EVALUÉ ». En l'absence d'évaluation dans un enseignement constitutif sur l'ensemble d'un semestre, la commission pédagogique déclarera l'étudiant « DÉFAILLANT ». Les systèmes de compensation à l'intérieur de l'UE à laquelle appartient l'EC sont bloqués et l'UE ne peut être validée.

Un étudiant déclaré « DÉFAILLANT » en commission pédagogique :

- Ne peut pas se présenter à des épreuves de rattrapages ;

- Est automatiquement évincé de la formation (audience avec la direction pour lui annoncer sa défaillance puis courrier du proviseur attestant de sa défaillance et de son éviction du cursus) ;

- Ne peut pas prétendre à un redoublement automatique : l'étudiant DÉFAILLANT qui souhaite réintégrer la formation doit réunir les trois conditions suivantes :

- Disposer d'une place selon l'effectif de la classe,
- Avoir l'avis favorable de l'équipe pédagogique,
- Signer un contrat d'engagement ;

Aucun niveau de maîtrise des compétences évaluées n'est éliminatoire.

G. STAGES

Tout au long de la formation, des stages ayant un caractère obligatoire sont organisés :

- En DNMADE 1^{ère} année : stage d'observation de 2 semaines (maximum 70 heures)

- En DNMADE 2^{ème} année : stage professionnel de 12 à 16 semaines (entre 450 et 560 heures au sein de structures professionnelles qui s'inscrivent dans l'orientation du projet du semestre 6).

Des crédits ECTS sont attribués à la fin du stage à condition que :

- le stage ait été effectué en totalité.

- les activités et objectifs annoncés aient été réalisés.

- que l'étudiant ait développé les compétences requises dans le parcours de formation.

3. Charte anti-plagiat

Les travaux réalisés par les étudiants sont toutes des créations originales et marquent l'aboutissement d'un travail personnel qui appartient en propre aux étudiants et deviennent la propriété intellectuelle de leurs auteurs.

Le plagiat consiste à emprunter l'œuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on en est l'auteur.

Dans les travaux écrits des étudiants les citations textuelles doivent obligatoirement être placées entre guillemets et être accompagnées d'une référence bibliographique à la suite de la citation, ou en note de bas de page.

Le LPO Victor ANICET s'engage à rechercher les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel dédié à sa détection.

La tolérance de plagiat est de 15% quelque soit le document remis par l'étudiant.

Des sanctions disciplinaires peuvent être engagées et entraîner la nullité de l'épreuve, voire la nullité du groupe d'épreuves ou de la session.

4. Évaluation des enseignements en DN MADe

Une enquête d'évaluation est envoyée aux étudiants sur Pronote sous la forme d'un sondage anonyme 30 jours avant la commission pédagogique de juin. Elle porte sur l'organisation de la formation et des enseignements.

L'évaluation s'envisage comme un outil d'analyse et d'amélioration continue de la formation. Les résultats sont présentés à la commission pédagogique.



ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Étudiant(e) du diplôme :

DNMADE Espace « Espaces Pérennes, Espace Ephémères »,

DNMADE Graphisme « Médias Numériques & Images »

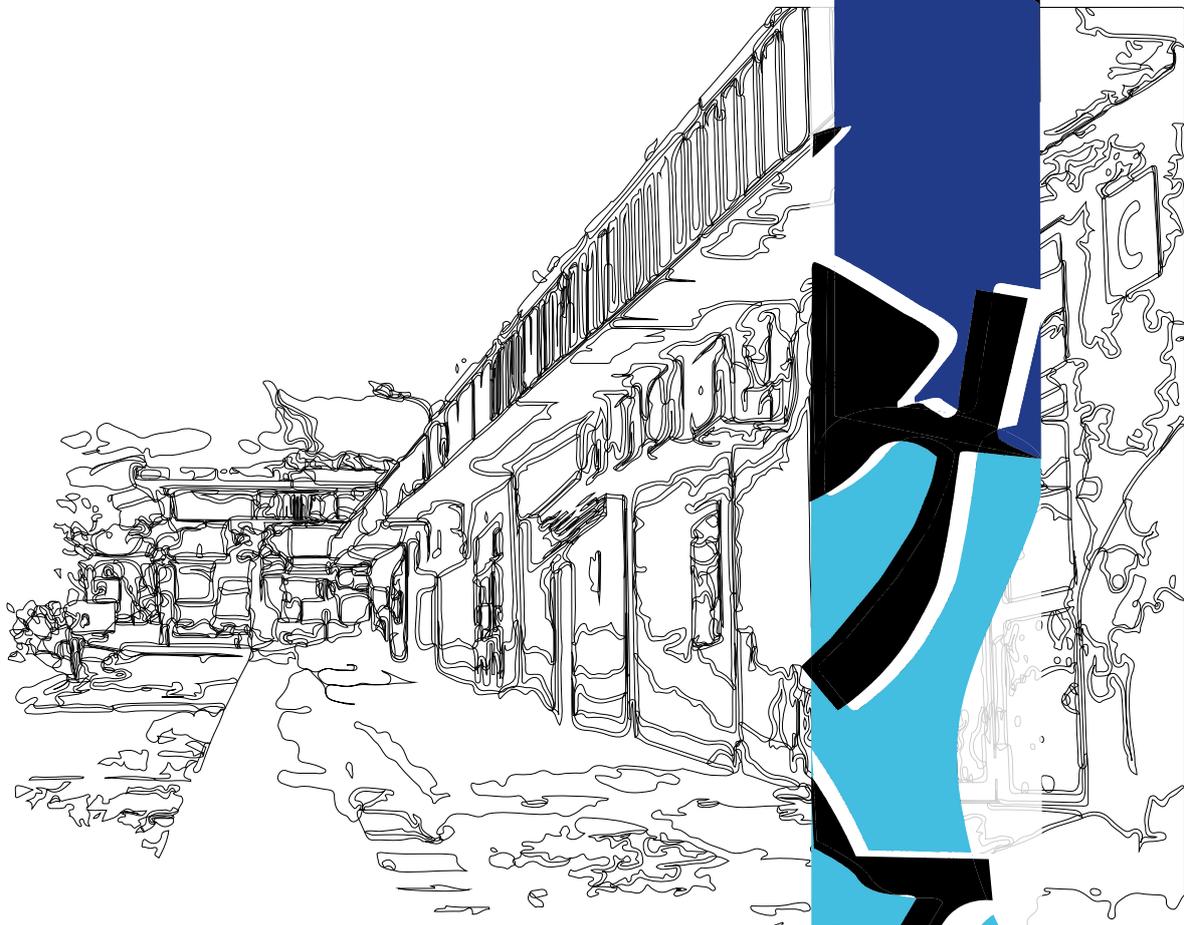
Atteste avoir pris connaissance de la « Charte du DNMADE » du Lycée Polyvalent Victor ANICET, et m'engage à la respecter.

Signature,

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

A :

Le : / /



LPO VICTOR ANICET

LYCÉE POLYVALENT DU NUMÉRIQUE
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS
DE MARTINIQUE